

# Vaste mouvement dans le corps des walis

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3989 - Jeudi 6 octobre 2016 - Prix : 10 DA

Initiation des jeunes étudiants  
à l'esprit de l'entrepreneuriat

Ouverture aujourd'hui  
à Alger d'Injaz El Djazair

Page 4

Adoptée par le Conseil des ministres

## Ce que contient la nouvelle loi sur la santé

Page 3

### La tension monte entre Russes et Américains

Par Mohamed Habili

**L**orsqu'un accord de cessez-le-feu est passé entre deux parties en guerre, que celle-ci soit directe ou indirecte, et qu'il ne tienne pas longtemps, les relations ne reviennent pas à la situation antérieure, et pour que les choses reprennent au point où elles en étaient avant l'ouverture de cette parenthèse, même vite refermée. Non, elles se dégradent, elles se tendent, car désormais la preuve est faite que leur amélioration n'est pas possible dans le contexte actuel. D'une certaine façon, les Américains et les Russes, puisque c'est d'eux qu'il s'agit, avaient besoin de tout essayer avant d'admettre qu'ils sont bel et bien engagés dans une épreuve de force en Syrie, et que de celle-ci il peut tout sortir, y compris une guerre sans intermédiaire entre eux, perspective qui ne les enchante pas, mais qui peut très bien s'imposer à eux. Pourtant ce n'est pas nécessairement en Syrie qu'ils sont le plus en conflit. Ils le sont bien davantage en Ukraine, à vrai dire, et d'une façon plus générale à l'est de l'Europe, où les Etats-Unis et l'Otan ont gagné du terrain depuis l'effondrement de l'Union soviétique et de la rupture du pacte de Varsovie, et où ils font carrément dans la provocation. Par sa seule existence d'ailleurs, que plus rien ne justifie sinon la volonté de puissance, l'Otan constitue une menace pour la paix dans le monde. C'est la seule alliance militaire de cette ampleur dans le monde.

Suite en page 3

## Le Conseil des ministres approuve le projet

# La loi de finances 2017 sur la base d'un baril à 50 dollars



Le projet de loi de finances 2017 a été approuvé mardi par le Conseil des ministres, réuni sous la présidence du président de la République Abdelaziz Bouteflika. Page 2

Véhicules d'occasion

## Un cahier des charges pour la traçabilité et la sécurité

Page 4

Le 9<sup>e</sup> Festival international de la bande dessinée

## «La 9<sup>e</sup> bulle pour le 9<sup>e</sup> art» s'ouvre à Alger

Page 13

Le Conseil des ministres approuve le projet

# La loi de finances 2017 sur la base d'un baril à 50 dollars

■ Le projet de loi de finances 2017 a été approuvé mardi par le Conseil des ministres, réuni sous la présidence du président de la République Abdelaziz Bouteflika.

Par Meriem Benchaouia

Établi sur la base d'un baril de pétrole à 50 dollars, le projet de budget affiche un montant de 5 635,5 milliards de dinars (mds DA) de recettes, soit une hausse de près de 13% par rapport celles de l'exercice 2016, annonce un communiqué de la Présidence de la République. Ce texte engage la mise en œuvre du premier segment de la «Trajectoire budgétaire 2017 à 2019», adoptée par le Conseil des ministres, et qui accompagne le «Nouveau modèle de croissance», indique le commu-

## Nouveau code des Douanes Les procédures simplifiées

LE PROJET de code des Douanes, adopté mardi par le Conseil des ministres, va permettre une simplification des procédures douanières et un meilleur mécanisme de règlement des litiges, tout en améliorant la qualité du contrôle, a affirmé à l'APS un responsable de la Direction générale des Douanes. «Il s'agit d'une loi modifiant celle en vigueur avec des articles plus clarifiés, des procédures douanières plus simplifiées et des procédures de contentieux, qui souffraient de beaucoup de confusion, allégées», explique-t-il. Ce texte va d'abord permettre à la Douane de «promouvoir sa mission économique et sécuritaire», avance le même responsable. «Il sera ainsi offert aux opérateurs économiques, qu'ils soient des industriels, importateurs ou exportateurs, un cadre d'exercice et de régulation des échanges, qui garantit la pérennité, la transparence et l'équité», selon lui. A titre d'exemple, l'opérateur aura le droit de connaître au préalable le mode de calcul des impositions auxquelles seront soumises ses importations. Mieux encore, lorsque les services douaniers définissent un niveau d'imposition pour un opérateur, l'administration douanière sera tenue de l'appliquer pendant six mois même s'ils détectent une erreur de calcul: «C'est un engagement vis-à-vis de l'opérateur qu'on doit tenir», assure-t-il. Cette démarche est inspirée d'un accord de l'OMC (Accord de Bali de 2013) qui consacre la facilitation des échanges Douanes-opérateurs. En outre, les opérateurs jouissant d'une bonne réputation bénéficieront d'un abaissement du paiement de l'avance exigée par la DGD comme garantie de paiement des frais de dédouanement. **O. B.**

nié qui précise que ce projet de loi de finances traduit la volonté des pouvoirs publics de soutenir, à la fois, la croissance de l'économie ainsi que l'effort de l'Etat pour le développement social et notamment le soutien aux couches défavorisées. La fiscalité ordinaire rapportera quant à elle 2 845,4 mds DA, en progression de 3,5%, alors que les revenus de la fiscalité pétrolière sont projetés à 2 200 mds DA. En dépenses, le projet de budget affiche un montant de 6 883,2 mds DA réparti entre 4 591,8 mds DA pour le volet fonctionnement et 2 291,4 mds DA en crédits de paiements pour le volet équipement. Le solde global du Trésor affiche ainsi un déficit de 8%, contre un déficit de 15% en 2016, soit une réduction de près de la moitié. «Dans son volet budgétaire, le projet de loi de finances vise la soutenabilité des finances publiques soumises depuis plus de deux années à une chute sévère des prix des hydrocarbures», commente le communiqué. En dépit des contraintes financières qui entourent l'élaboration du projet de budget pour 2017, celui-ci «reflète l'attachement de l'Etat à la justice sociale et à la solidarité nationale», note le communiqué. Ainsi, 1 630,8 mds DA seront alloués aux transferts sociaux (23,7% du budget de l'année 2017). Sur ce montant, 413,5 mds DA seront destinés au soutien aux familles, essentiellement à travers la subvention des prix des produits de base (céréales, lait, sucre et huiles alimentaires), 330,2 mds DA au soutien à la santé et 305 mds DA aux programmes nationaux de logement. Par ailleurs, ce texte contient plusieurs propositions de mesures législatives avec pour finalité «l'amélioration des recettes de l'Etat, l'encouragement de l'investissement, ainsi que davantage de simplification et d'allègement des procédures fiscales». Intervenant après l'approbation de ce projet de loi, le Président Bouteflika a souligné que le projet de loi de finances 2017 était le premier jalon de la programmation budgétaire arrêtée pour les années allant de 2017 à 2019. A ce titre, le chef de l'Etat a invité le gouvernement à poursuivre l'effort pour la maîtrise des finances publiques et la rationalisation des dépenses, afin de permettre à l'Etat d'«assumer pleinement ses missions au service des citoyens, notamment les plus démunis, et de diligenter la diversification économique grâce à laquelle le pays se libérera, à moyen terme, de la dépendance des hydrocarbures». Il a également demandé au gouvernement de s'atteler à la réforme de la fiscalité et des finances



Ph/DR

locales, pour accompagner les missions nouvelles dévolues aux collectivités locales en matière de promotion de l'investissement et d'accompagnement de l'activité économique. M. Bouteflika n'a pas manqué de noter que l'Algérie, qui fait face à des tensions budgétaires comme d'autres pays producteurs d'hydrocarbures, «bénéficie également de la dynamique de construction nationale engagée depuis plusieurs années et qui se poursuit encore, à l'image du taux de 3,9% de croissance enregistré l'année dernière, et confirmé au premier semestre de cette année». Cette même dynamique, a poursuivi le chef de l'Etat, «a permis de faire reculer drastiquement le chômage qui est passé de près de 30% en 2000 à moins de 10% au début de cette année, alors que la réponse à la demande sociale demeure robuste, comme l'illustre la distribution de 350 000 logements cette année, en même temps que plus d'un million d'autres unités sont en chantier». Il a également insisté sur l'importance du «dialogue avec les partenaires économiques et sociaux, et sur l'information régulière des citoyens sur les difficultés et les enjeux, ainsi que sur la démarche économique mise en œuvre, afin de ral-

lier leur adhésion en cette période cruciale que traverse le pays». En outre, le Conseil des ministres a également approuvé le projet de loi relatif à la santé qui prévoit notamment la consolidation de l'accès aux soins, en particulier pour les personnes en difficulté et l'introduction de la carte électronique de santé et du dossier électronique du patient.

## Bouteflika charge le gouvernement de réformer les finances locales

Dans une conjoncture marquée par une chute drastique des cours du pétrole, les maires et walis sont plus que jamais appelés à jouer un rôle déterminant pour accroître les ressources de l'Etat et contribuer de façon plus active au développement local et national. A cet effet, le président de la République a instruit aussi le gouvernement, lors du Conseil des ministres, de s'atteler à la réforme de la fiscalité et des finances locales, tout en insistant sur le rôle des collectivités locales dans la promotion de l'investissement. Une nouvelle vision économique couplée à de nouveaux modes de fonctionnement et de régulation constituent désormais un défi à relever pour contenir cette conjoncture. C'est

dans cette perspective que l'Etat a décidé de suivre de très près et de manière rigoureuse les réalisations en matière d'investissement local.

## L'avant-projet du code des douanes approuvé

Par ailleurs, l'avant-projet de loi modifiant et complétant le Code des douanes a été approuvé par le Conseil des ministres. Les amendements proposés dans le cadre de ce nouveau texte faciliteront davantage les opérations d'exportation hors hydrocarbures, a indiqué le communiqué du Conseil des ministres. «Ils renforceront aussi le contrôle et la lutte menés par les Douanes nationales contre la contrebande et les fraudes, en développant notamment l'échange d'informations et l'accès aux données entre administrations et autres services publics impliqués dans la lutte contre les fraudes et trafics illicites financiers, commerciaux et autres», a précisé le communiqué. Le projet de loi introduit également «des dispositions fluidifiant davantage le contrôle douanier et renforçant les voies de recours au profit des agents économiques», note-t-il.

M. B.

## Vaste mouvement dans le corps des walis

DIX-HUIT WALIS sur les 48 que compte l'Algérie ont été touchés par un vaste mouvement qui a été opéré par Abdelaziz Bouteflika.

A ce titre sont nommés walis :

1. Benhassine Faouzi, wali de Chlef.
2. Meguellati Ahmed, wali de Laghouat.
3. Berimi Djamel Eddine, wali d'Oum El Bouaghi.
4. Kerroum Ahmed, wali de Biskra.
5. Cherifi Mouloud, wali de Bouira.
6. Bouderbali Mohamed, wali de Tizi Ouzou.
7. Agoudjil Saad, wali de Djelfa.
8. Maskri Nacer, wali de Sétif.
9. Chater Abdelhakim, wali de Skikda.
10. Kamel Abbas, wali de Constantine.
11. Meguedad Hadj, wali de M'sila.
12. Djellaoui Abdelkader, wali de Ouargla.
13. Madani Fouatih Abderrahmane, wali de

Boumerdès.

14. Benmessaoud Abdelkader, wali de Tissemsilt.

15. Ghellai Moussa, wali de Tipaza.
16. Khanfar Mohamed Djamel, wali de Mila.
17. Benyoucef Aziz, wali de Ain Defla.
18. El Gazi Abdelhamid, wali de Naama.

Par ailleurs sont nommés walis délégués :

1. Bounif Faiza, wali délégué de Draria.
2. Baiche Hamid, wali délégué de Chéraga.
3. Doumi Djillali, wali délégué de Dar El Beida.
4. Bouchareb Abdelaziz, wali délégué d'El Harrach.
5. Kerdah Mohamed, wali délégué de Sidi M'hamed.
6. Ouchene Brahim, wali délégué de Zéralda.
7. Bengamou Mohamed Said, wali délégué de Djanet.

Adoptée par le Conseil des ministres

# Ce que contient la nouvelle loi sur la santé

■ Le projet de la nouvelle loi sanitaire approuvé hier par le Conseil des ministres a apporté entre autres changements, la suppression de l'activité complémentaire, la consolidation de la gratuité des soins et la continuité du service public de santé.

Par Louiza Ait Ramdane

Le projet de nouvelle loi sanitaire a été examiné et approuvé mardi passé par le Conseil des ministres. Le texte de loi prévoit l'attribution de missions de service public aux structures et établissements privés, sur la base d'un cahier des charges. La loi rassure également les citoyens sur le maintien et l'amélioration des soins et autres services. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a insisté pour que la prise en charge médicale des citoyens soit à la hauteur de ces principes nationaux et de ces concours publics. «Le droit des citoyens à la protection de la santé est un principe cardinal de la politique sociale de notre pays». Aussi, le nouveau texte ne remet pas en cause la gratuité des soins. Le projet de loi est venu conforter le secteur privé, le considérant comme secteur complémentaire de la santé publique. Ce secteur se voit attribuer des missions de service public. Néanmoins, un cahier des charges sera imposé à l'ensemble des structures privées. La même source précise que le projet de texte propose notamment la consolidation de l'accès aux soins, en particulier pour les personnes en difficulté, l'introduction de la carte électronique de santé et du dossier électronique du patient pour faciliter son suivi médical, ainsi que le droit du patient d'avoir un médecin référent. La nouvelle loi stipule «une organisation nouvelle intégrant le médecin référent, les soins et l'hospitalisation à domicile, ainsi que la mise en place d'un dispositif d'évaluation et d'audit des structures de santé publique avec le renforcement du contrôle et des inspections». Le texte prévoit, par ailleurs, la création d'un conseil national de la santé chargé d'éclairer les pouvoirs publics sur les questions inhérentes à la santé. Autre nouveauté «la mise en place de programmes spécifiques de santé pour certaines maladies ou

catégories de patients, des règles régissant les transplantations d'organes, tissus, cellules, et assistance à la procréation, ainsi que l'interdiction du clonage». Selon le communiqué du Conseil des ministres, «ce texte reflète les acquis de la politique nationale de santé publique, ainsi que les innovations universelles dans le domaine de la santé». La suppression de l'activité complémentaire consiste en l'autre recommandation de la nouvelle loi, ainsi que la mutualisation des ressources humaines et matérielles avec le développement du jumelage et du parrainage entre établissements de santé, précise encore le communiqué. «Ce texte reflète les acquis de la politique nationale de santé publique, ainsi que les innovations universelles dans le domaine de la santé», précise le communiqué du Conseil des ministres. Le chef de l'Etat a insisté pour que la prise en charge médicale des citoyens «soit à la hauteur de ces principes nationaux et de ces concours publics». Dans cet esprit, le président Bouteflika a déclaré que l'avènement d'une nouvelle loi relative à la santé «devra s'accompagner d'une accélération de la réforme hospitalière visant une meilleure organisation des soins et une amélioration de leur qualité», ajoutant que la mise en œuvre de la contractualisation des soins dans les hôpitaux «s'avère plus que jamais une nécessité». Le président de la République a néanmoins insisté sur «le droit des citoyens à la protection de la santé qui est un principe cardinal de la politique sociale de notre pays», non sans rappeler que «l'État consacre annuellement des montants importants au développement du système de santé publique». Dans le cadre du projet de loi de finances 2017, également adopté à cette occasion, le secteur de la santé bénéficiera d'un soutien de «330,2 milliards de dinars» sur les «1 630,8 milliards de dinars» dégagés au titre des transferts sociaux de l'État. Il convient de rappeler que le projet de loi com-



Ph / DR

posé de 470 articles, qui vient en remplacement de la loi 85/05 de 1985 sera incessamment soumis à l'examen du Parlement.

## Boudiaf : Le projet est un «acquis» pour les acteurs du secteur et la société

Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf a affirmé hier, que le projet de loi sur la santé représentait un acquis pour l'ensemble des acteurs du secteur et de la société. Dans une déclaration à l'APS, Boudiaf a indiqué que le projet venait ainsi «répondre aux exigences de la population», soulignant qu'il était «le fruit d'un long processus de dialogue et de concertation avec les différents professionnels de la santé publique et privée y compris les syndicats du secteur outre les représentants des malades (associations) au niveau local et national». Il a précisé que le nouveau texte contribuera à «la modernisation du système conformément aux critères mondialement en vigueur et son

adaptation aux mutations que connaît la société algérienne». Il a souligné à ce propos, que la loi «dotera le secteur de moyens et mécanismes nouveaux en matière de gestion qui faciliteront l'application des différents changements dans tous les domaines sociaux et économiques», rappelant «la consécration de la gratuité des soins dans un cadre nouveau». Le ministre de la Santé a d'autre part, estimé que ce projet de loi tendait également à «pouvoir les établissements de la santé publique d'un cadre juridique moderne qui lui permettra d'améliorer ses prestations et de fonctionner de manière organisée et régulière tout en incluant le secteur privé en tant que partenaire du système national». Il a rappelé en outre, l'encadrement minutieux des activités liées à la prévention, aux soins, à la recherche scientifique, à la lutte contre le tabagisme, à la consolidation de la santé mentale et autres aspects y afférents à la biotechnologie et à la déontologie de la profession.

L. A. R.

Hadj

## Retour des hadjis pris en charge par le président de la République

Le groupe des hadjis pris en charge par le président de la République Abdelaziz Bouteflika, est rentré mercredi au pays, après avoir accompli les rites du hadj. Les 110 hadjis ont été accueilli à l'aéroport international Houari-Boumediène (Alger) par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem Si Ameur et des cadres du ministère aux côtés des familles et proches des pèlerins. Dans une déclaration à la pres-

se, la ministre a indiqué que les 110 hadjis, qui sont des nécessiteux issus de plusieurs wilayas et des personnes âgées résidant dans les centres spécialisés relevant du secteur de la solidarité, sont revenus à leurs familles dans de bonnes conditions après avoir accompli les rites du hadj. M<sup>me</sup> Meslem a rappelé que son département ministériel a veillé à l'application des orientations du chef de l'Etat en réunissant les conditions favorables à la réussite de cette action de solida-

rité, notamment sur les plans administratif et technique en vue d'assurer un accompagnement adéquat à ce groupe de hadjis qui a été encadré par un staff administratif et médical. Rappelant que cette action a été initiée par le président de la République Abdelaziz Bouteflika depuis plusieurs années, la ministre a réaffirmé l'attachement de l'Etat à sa politique sociale en dépit de la conjoncture économique.

M. L.

### LA QUESTION DU JOUR

## La tension monte entre Russes et Américains

suite de la page Une

Or il est bien évident que si jamais une guerre éclate entre les Etats-Unis et la Russie, ce qui est loin d'être une vue de l'esprit, cette guerre ne sera pas entre eux deux, mais entre l'Otan et la Russie, qui elle-même ne sera pas seule. C'est-à-dire que la guerre sera mondiale. Un pas de plus, pour petit qu'il puisse sembler, vient d'être fait dans cette direction avec la décision des Etats-Unis de suspendre les consultations avec la Russie sur la question syrienne. On notera qu'il a immédiatement donné lieu à deux réactions russes : l'installation d'un système de missiles S300 en Syrie, et de la dénonciation de l'accord sur l'élimination de 34 tonnes de plutonium par chacun des deux, accord vieux maintenant de plusieurs années. Ces deux décisions ne sont liées que parce qu'elles sont prises en même temps. La Russie abandonne l'accord sur le plutonium non parce que les Etats-Unis suspendent les consultations sur la Syrie, mais parce qu'ils n'ont pas procédé à l'élimination des 34 tonnes comme convenu. Et elle installe des missiles S300 non pas parce que les Etats-Unis ne sont plus intéressés par un accord sur la Syrie, mais parce que leur aviation a mené un raid sanglant contre l'armée syrienne à Deir-Ezzour, au cours même de la trêve. A partir de maintenant, il suffirait que l'aviation américaine, ou alliée, attaque à nouveau une position syrienne, pour que tout puisse arriver. Ce ne serait pas d'ailleurs pour déplaire aux monarchies du Golfe, qui depuis le début prônent à l'endroit du régime syrien un traitement similaire à celui réservé en 2011 à la Jamahiriya. Or il devient fréquent que des officiels américains, il est vrai toujours sous le sceau de l'anonymat, laissent filtrer que l'option d'une guerre avec la Russie est envisagée par leur pays de plus en plus sérieusement. Ces fuites sont certes en contradiction avec certaines autres, en particulier avec les propos tenus à des représentants de l'opposition syrienne par le secrétaire d'Etat américain, où il leur fait comprendre que son pays n'entend pas se laisser entraîner dans une guerre avec la Russie. Mais cela ne prouve rien, sinon que les Etats-Unis ne veulent pas de cette guerre, mais qu'ils n'écartent pas entièrement cette hypothèse car tout ne dépend pas d'eux. On peut en dire autant de la Russie.

M. H.

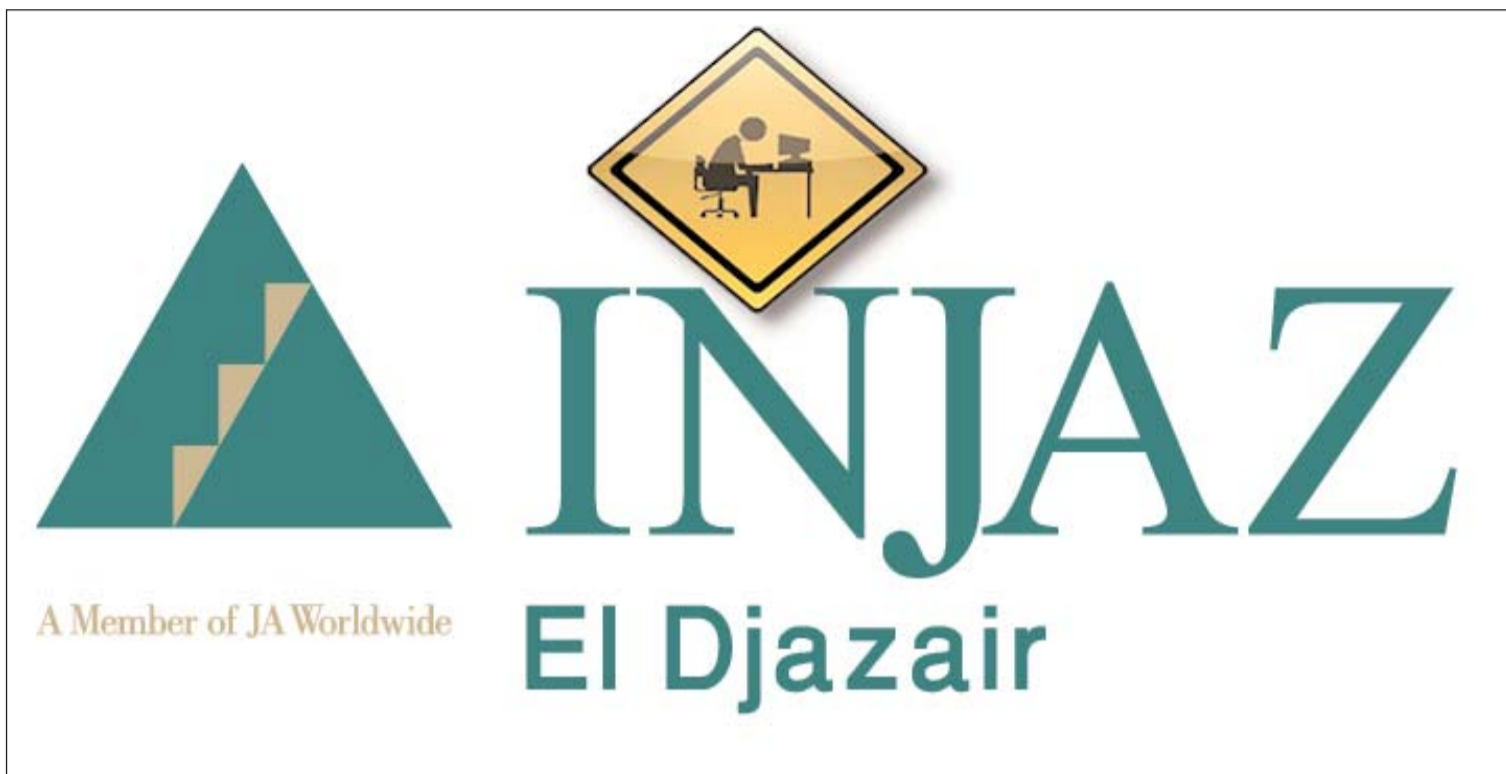
Initiation des jeunes étudiants à l'esprit de l'entrepreneuriat

# Ouverture aujourd'hui à Alger d'Injaz El Djazair

■ La cinquième compétition des Jeunes entrepreneurs se tiendra dès aujourd'hui vers 16h00 à l'hôtel El Aurassi, à Alger, où sera primée la meilleure jeune entreprise, laquelle représentera l'Algérie à une compétition régionale les 21 et 22 novembre 2016 à Bahrein. Une manifestation à laquelle les 15 pays de la région Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA) seront en compétition.

Par Yacine Djadel

Organisé par le programme Injaz El Djazair, sous le haut patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et sponsorisé par Ooredoo, l'événement se veut à la fois novateur et une initiation majeure pour des milliers d'étudiants algériens au monde de l'entreprise. Introduit en Algérie en octobre 2010, sous l'égide du club CARE – Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise –, ce programme d'échange a pour principal objectif la formation de jeunes étudiants, dans 15 pays arabes, aux métiers de l'entreprise. Cette année, encadrés par 50 cadres bénévoles du secteur privé, près de 3 866 étudiants ont bénéficié de la formation «Company Program», un programme de 6 mois à raison d'1h30 par semaine, qui a permis aux étudiants de découvrir l'esprit d'entreprise en créant leurs propres juniors entreprises et de renforcer leurs compétences relatives à l'employabilité en utilisant des pensées novatrices, des attitudes positives ainsi que le travail en équipe. Durant cette compétition, les étudiants présenteront leurs projets devant un jury de professionnels issus du monde de l'entreprise et de l'éducation. Ce jury examinera les rapports de gestion préparés par les jeunes étudiants qui seront interrogés aussi sur les différents aspects en rapport avec leurs projets et produits tout en visitant leurs stands d'exposition. Au final, quatre entreprises se verront décerner chacune un prix récompensant le travail fourni et



la pertinence du projet. En l'occurrence, le premier prix pour la meilleure entreprise, le 2e prix récompensera le meilleur impact sociétal, et le 3e concerne le

meilleur produit de l'année. Un quatrième prix sera également décerné pour une autre entreprise. A travers ce genre d'initiative qui, rappelle-t-on ne figure point

dans la tradition socioprofessionnelle du pays, on a remarqué qu'en cinq éditions seulement Injaz El Djazair attire de plus en plus de jeunes. La preu-

ve est qu'il suffit juste d'un peu d'encadrement et de sens de l'initiative pour bien exploiter ce grand potentiel qu'est la jeunesse du pays. Y. D.

## Véhicules d'occasion

### Un cahier des charges pour la traçabilité et la sécurité

L'organisation du marché des véhicules d'occasion à travers un cahier des charges vise à instaurer la traçabilité et la sécurité, a déclaré, hier à l'APS, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, tout en excluant le retour à l'importation de cette catégorie de véhicules. «Le cahier des charges qui va réguler le marché des véhicules d'occasion est en cours d'élaboration. Des équipes sont en train de travailler dessus et on annoncera ses conditions dès qu'il sera prêt», a précisé M. Bouchouareb en marge de l'inauguration du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets à Alger.

A travers ce prochain cahier des charges, «un marché de la voiture d'occasion sera créé», a-t-il ajouté. Selon le ministre, dans ce marché d'occasion «il y aura des spécialistes qu'on va orienter et qui vont s'impliquer. Ainsi, lorsqu'un client veut acheter un véhicule, il aura la traçabilité et un minimum de garantie pour sa sécurité et son intérêt financier, tout comme on le fait pour les véhicules neufs». A la question de savoir si les concessionnaires pourraient acheter localement les véhicules d'occasion pour les revendre, M. Bouchouareb a répondu que c'est le cahier des charges qui va déterminer ces aspects. Il a réaffirmé que le retour à l'impor-

tation des véhicules d'occasion était exclu tant pour les particuliers que pour les concessionnaires.

Pour lui, le marché local recèle déjà d'un «grand potentiel» de véhicules d'occasion qui demande à être organisé et qu'il n'y a donc pas besoin d'importer ce genre de véhicules.

Questionné par ailleurs sur le foncier industriel, le ministre a indiqué que rien que sur l'année en cours, 8 700 hectares d'assiettes de terrain destinées à des projets industriels ont été distribuées, soit 80% de la totalité du foncier industriel attribué depuis l'indépendance. Hani T.

## Tayeb à Louh à Paris

### La lutte antiterroriste ne doit pas être «seulement» sécuritaire

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé, hier à Paris, que la lutte contre le terrorisme ne doit pas être «seulement» sécuritaire. «Nous avons évoqué les moyens à mettre en branle dans la lutte antiterroriste qui ne doit pas être seulement sécuritaire. Il faut que la lutte soit globale», a-t-il déclaré à la presse nationale à l'issue de son entretien avec le président du Conseil constitutionnel français, Laurent Fabius, qui l'a d'ailleurs chargé de transmettre ses «sincères» salutations au président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il a expliqué que la vision de l'Algérie, dans ce domaine, est «globale» qui comprend les aspects sécu-

ritaire, économique, social et politique, notamment à travers la réconciliation nationale initiée par le président de la République.

«Nous avons discuté des défis communs et d'intérêt commun comme la lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational», a-t-il ajouté, soulignant que les discussions à ce sujet étaient «très importantes».

Par ailleurs, le ministre de la Justice, qui est en visite de travail en France, a indiqué que la rencontre qu'il avait eue avec Laurent Fabius était «très fructueuse» au cours de laquelle les deux parties ont examiné «les questions d'intérêt commun dans le domaine juridictionnel et

constitutionnel». «L'entretien a porté également sur les possibilités de coopération concernant les systèmes juridiques et constitutionnels des deux pays et l'échange des expériences sur le plan juridique et constitutionnel en relation avec les réformes initiées par le président de la République et concrétisées dans le dernier amendement de la Constitution», a-t-il précisé, indiquant avoir aussi examiné les moyens de consolider les relations des deux pays «basées sur l'égalité et la solidarité».

Pour sa part, le président du Conseil constitutionnel français a relevé l'amitié «forte» qui existe entre son pays et l'Algérie, à l'issue de l'entretien «très chaleu-

reux comme le sont les relations entre l'Algérie et la France».

«Nous avons parlé de questions de justice dans deux pays et de l'amitié entre l'Algérie et la France qui est forte à laquelle je suis très attaché», a-t-il dit, ajoutant que l'essentiel de la conversation a porté sur les questions juridictionnelles dans les deux pays.

«Il y a eu en Algérie une réforme de la Constitution importante, maintenant elle est en train d'être appliquée», a-t-il rappelé, soulignant que les deux pays ont «souvent des Constitutions avec des évolutions assez voisines à travers lesquelles nous avons partagé nos expériences».

(APS)

## APN : reprise des travaux aujourd'hui Séance plénière consacrée aux questions orales

L'ASSEMBLÉE populaire nationale) reprend aujourd'hui ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué hier un communiqué de l'APN. Onze questions sont programmées lors de cette séance et seront adressées au Premier ministre (1 question), au ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville (2 questions), au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2 questions), au ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (2 questions), au ministre de la Jeunesse et des Sports (2 questions) et au ministre de la Communication (2 questions), a précisé la même source.

## Céréales

## Baisse de la facture d'importation

■ La facture d'importation des céréales (blé, maïs et orge) a baissé de plus de 23% durant les huit premiers mois de 2016, tandis que les quantités importées ont reculé seulement pour le blé tendre, selon les Douanes.

Par Souad H.

La facture d'importation des céréales s'est réduite à près de 1,8 milliard de dollars durant les huit premiers mois de 2016, contre 2,33 mds usd à la même période de 2015 (-23,04%). Les quantités importées ont également baissé mais à un moindre rythme en s'établissant à 8,7 millions de tonnes (Mt) contre 8,8 Mt (-0,92%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Par catégorie des céréales, la facture d'importation du blé (tendre et dur) a reculé à 1,17 mds usd contre 1,66 mds usd (-29,34%), pour des quantités de 5,3 Mt contre 5,6 Mt (-4,36%). Pour le blé tendre, la facture d'importation a reculé à 797,36 millions usd contre 1,1 mds usd (-27,8%), alors que les quantités importées ont baissé à 4,15 Mt contre 4,41 Mt (-6%). Concernant le blé dur, la facture a reculé à 377,5 millions usd contre 557,5 millions usd (-32,3%), avec une hausse des quantités importées qui se sont établies à 1,21 Mt contre 1,19



Ph. > D. R.

Mt (+1,47%). Quant au maïs, les importations se sont chiffrées à 511,4 millions usd contre 550,7 millions usd (-7,14%) avec un volume importé de 2,77 Mt contre 2,70 Mt (+2,32%). Pour l'orge, l'Algérie en a importé pour 111,4 millions usd contre 122,31 millions usd

usd (-8,92%) avec une quantité de 629 000 T contre 527 883 T (+19,15%). La baisse de la facture des céréales s'explique, d'une part, par le recul des cours sur les marchés mondiaux des céréales, constaté depuis 2015 à la faveur de stocks abondants et de bonnes récoltes mondiales, et par la légère baisse des quantités importées pour le blé tendre. Il est d'ailleurs constaté que sur les 5 premiers mois de l'année, les prix à l'importation par l'Algérie ont reculé à 332 dollars/tonne (usd/t) pour le blé dur (baisse de plus de 32% par rapport à la même période de 2015), à 196 usd/t pour le blé tendre (-25%) et à 179 usd/t pour le maïs (-13,1%). Pour rappel, l'Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a indiqué en septembre dernier que l'indice des prix des céréales avait poursuivi sa chute en août (-3% par rapport à juillet 2016 et -7,4% par rapport à août 2015). La FAO a considérablement revu en hausse ses prévisions concernant la production céréalière mondiale pour cette année pour atteindre 2 566 millions de tonnes, soit 22 millions de tonnes supplémentaires par rapport aux prévisions de juillet. Selon le dernier bulletin de la FAO sur l'offre et la demande de céréales, cette hausse est principalement due à deux prévisions, à savoir une récolte mondiale de blé censée battre des records cette année et une forte révision à la hausse de la récolte annuelle de maïs aux Etats-Unis. « Cette augmentation de la production céréalière devrait avoir effet de gonfler les stocks et de faire grimper le ratio stock-utilisation à 25,3%, et de créer, de ce fait, une situation (en termes d'offre et de demande), plus avantageuse que celle anticipée au début de la saison », indique la FAO. S.H./APS

## Pétrole

## Le Brent remonte à plus de 51 dollars

Les cours du pétrole progressaient hier en cours d'échanges européens, aidés par des prévisions d'un recul des réserves américaines de brut la semaine dernière ainsi que par l'atténuation des inquiétudes des investisseurs suite à l'accord de l'Opep à Alger. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 51,63 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 76 cents par rapport à la clôture de mardi, après avoir atteint dans la matinée 51,81 dollars, un plus haut depuis quatre mois. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de novembre gagnait 75 cents à 49,44 dollars, grimant même à 49,57 dol-

lars, son niveau le plus élevé depuis plus de trois mois. Les marchés se focalisaient mercredi sur la publication hebdomadaire des réserves de brut aux Etats-Unis. Alors que le département américain de l'Energie (DoE) doit publier ses estimations après la clôture en Europe, la fédération privée American Petroleum Institute (API) a déjà fait état de ses propres chiffres. Comme c'est le cas depuis plusieurs semaines, les réserves américaines auraient baissé, là où les marchés attendaient une hausse. «Le rapport de l'API fait état d'une baisse des stocks de 7,6 millions de barils sur la semaine close le 30 septembre», détaillait un analyste. Selon lui, si les données du DoE confirmaient celles de l'API, les cours de l'or noir pourraient dépasser de façon durable leurs plus hauts en huit mois pour le Brent et 11 mois pour le WTI atteints en juin, à respectivement 51,22 dollars et à 48,75 dollars. Les analystes attendent au contraire à une augmentation des stocks de brut de 1,5 million de barils, une augmentation de 500 000 barils des stocks d'essence et une diminution de 1,5 million de barils des stocks de produits distillés. L'accord de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) continuait par ailleurs de soutenir les marchés de l'or noir. «Le dernier accord historique des membres de l'Opep a atténué provisoirement les inquiétudes des investisseurs vis-à-vis d'une surabondance mondiale», commentaient les analystes. Amel B./Agences

ser de façon durable leurs plus hauts en huit mois pour le Brent et 11 mois pour le WTI atteints en juin, à respectivement 51,22 dollars et à 48,75 dollars. Les analystes attendent au contraire à une augmentation des stocks de brut de 1,5 million de barils, une augmentation de 500 000 barils des stocks d'essence et une diminution de 1,5 million de barils des stocks de produits distillés. L'accord de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) continuait par ailleurs de soutenir les marchés de l'or noir. «Le dernier accord historique des membres de l'Opep a atténué provisoirement les inquiétudes des investisseurs vis-à-vis d'une surabondance mondiale», commentaient les analystes. Amel B./Agences

## Dans son rapport sur la stabilité financière

## Le FMI exhorte ses Etats membres à fermer les banques en difficulté

Le Fonds monétaire international a recommandé aux gouvernements de fermer les banques en difficulté, en les appelant à mener des réformes réglementaires pour préserver l'intégrité de leurs systèmes bancaires. Dans son rapport sur la stabilité financière dans le monde publié hier, l'institution internationale fait le constat que la faiblesse des taux d'intérêt «pourrait rogner les volants de réserve des banques, qui peineraient à accompagner la croissance». Selon le FMI, les banques doivent s'adapter à ce nouveau contexte de croissance faible et de taux d'intérêt bas en réduisant l'encours considé-

nable de créances compromises. Le FMI recommande à ce propos de revoir les modèles de gestion dépassés des banques afin de préserver leur rentabilité et de se conformer aux nouvelles réalités commerciales et normes réglementaires. «Dans certains cas, il faudra que les banques en difficulté ferment leurs portes et que les systèmes bancaires réduisent ainsi la volatilité», préconise-t-il. Plus de 25% des banques des pays avancés, dont les actifs totalisent environ 11 700 milliards de dollars, resteraient affaiblies et confrontées à de graves difficultés structurelles, prévoit-il. Les banques japonaises sont égale-

ment en grande difficulté. Ces établissements se développent à l'international pour compenser la maigreur de leurs marges et la faiblesse de la demande intérieure, mais cela les expose à de plus gros risques de financement en dollar, constate le FMI. De même, la solvabilité d'un grand nombre de sociétés d'assurance-vie et de fonds de pension dans le monde est menacée par une période prolongée de taux d'intérêt bas. La faiblesse des taux s'ajoute aux problèmes que connaissent déjà les sociétés d'assurance vie et les fonds de pension, relève le fonds dans son rapport semestriel. «Les gouvernants peuvent

aider à atténuer les incertitudes en menant à bien le travail de réforme réglementaire», préconise le FMI. Le Fonds souligne, par ailleurs, que les risques à court terme pesant sur la stabilité financière dans le monde se sont atténués par rapport à ses prévisions d'avril dernier. Le redressement des cours des matières premières et l'apaisement des inquiétudes sur le ralentissement de l'économie chinoise concourent à la reprise des flux de capitaux. Il explique que le maintien des politiques monétaires accommodantes a affermi les prix des actifs et a atténué le repli de la croissance, alors que le choc causé par le

Brexit a été absorbé, les marchés ayant intégré les risques baissiers pesant sur l'économie britannique et leurs éventuelles répercussions. En dépit des considérations précédentes, les risques à moyen terme sont en hausse. Le ralentissement persistant de la croissance mondiale incitera les marchés financiers à prévoir une longue période d'inflation faible et de taux d'intérêt bas, et des délais encore plus longs avant la normalisation des politiques monétaires, prévoit le FMI qui met en garde contre le populisme économique et le repli sur soi.

N.T./ R.E.

Naâma

# Plus de 13 000 logements en cours de réalisation

■ Un total de 13 168 logements, toutes formules de construction confondues, est en cours de réalisation à travers la wilaya de Naâma, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de l'Habitat.



Par Siham N.

**P**rojetés en majorité dans les grandes concentrations d'habitants de Mécheria, Ain-

Sefra et Naâma, ces programmes consistent en 5 119 logements de type public locatif (LPL), 570 logements promotionnels aidés (LPA), 298 logements en location-vente (LLV), en plus

de 6 565 aides à l'habitat rural et 6 616 aides pour la restauration de l'habitat précaire, a précisé le directeur du secteur, Ali Abada. Le parc immobilier de la wilaya de Naâma a été renforcé ces

dernières quinze années de près de 43 600 logements, toutes formules confondues, dont 27 989 réceptionnés, soit un nombre plus important que le parc recensé avant 1999 et estimé à 26 000 unités. S'agissant du programme LPL, relevant de l'Office de promotion et de la gestion immobilières, il est prévu la réception, à fin 2017, de près de 2 000 unités, dont 900 implantées à Mécheria, 800 à Ain-Sefra et 300 à Naâma, en plus de la réception, durant la même période, d'une tranche de 550 logements restant du programme d'habitat promotionnel aidé, et la totalité du programme de logements en location-vente, a fait savoir le même responsable. M. Abada a fait état, par ailleurs, de l'achèvement d'une tranche de 20 unités de logement de type promotionnel aidé à Ain-Sefra, alors que les travaux de réalisation de 135 logements de location-vente à Mécheria, 95 autres à Naâma et 68 à Ain-Sefra ont atteint un taux d'avancement de 30%. Cependant, il a fait état de l'inscription de 600 unités de type promotionnel public non encore lancées en chantier, ainsi que l'arrêt des travaux d'un chantier de 16 logements de type participatif en raison de la résiliation du contrat avec le promoteur immobilier, a révélé la même source.

S. N./APS

Oum El Bouaghi

## Distribution de plus de 2 600 logements avant fin 2016

**U**n quota de deux mille six cent un logements sera distribué avant fin 2016 à Oum El Bouaghi, soit une augmentation d'un millier d'unités par rapport à 2015, a indiqué mardi le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Dans une déclaration à l'APS en marge de la célébration de la Journée mondiale et arabe de l'habitat, ce responsable a précisé que

1 350 unités ont déjà été affectées aux différentes commissions de daïra, chargées du logement. Le restant de ce quota, soit environ 1 250 unités, seront livrées «avant la fin du quatrième trimestre de l'année en cours», a souligné la même source, qui a mis l'accent sur l'importance de ces logements dans l'amélioration des conditions de vie des populations concernées. Sur un programme

de 22 400 unités sociales, (13 500 unités accordées à la wilaya au titre du plan quinquennal 2010-2014 et le reste constituant un reliquat du quinquennat 2005-2009), un quota de 11 882 logements a été réalisé et distribué, a-t-il encore souligné. Il a ajouté que 7 364 logements de ce programme sont en cours de réalisation, et que 3 154 autres unités seront lancées avant fin 2016. **K. L.**

Souk-Ahras

## Le taux d'occupation du logement sera de 4,03 à l'horizon 2018

**L**e taux d'occupation du logement (TOL) sera de l'ordre de 4,03 personnes, à l'horizon 2018 à Souk-Ahras, alors qu'il dépassait les 4,44 fin 2015, a indiqué mardi à l'APS, le wali, Abdelghani Filali. Cette moyenne sera atteinte à la faveur des différents programmes de logements (132 237 unités) en cours de réalisation à travers toutes les régions de la wilaya, a précisé le même responsable en marge de la manifestation «portes ouvertes» sur le logement organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale et arabe de l'habitat placée sous le

slogan «le logement et l'aménagement urbain durable». Dans ce contexte, le chef de l'exécutif local a fait part de la réalisation d'ici à 2018 de 17 760 logements publics locatifs (LPL), de 2 800 logements de type location-vente, et 1 500 logements promotionnels publics (LPP) entre autres. Ces programmes «conséquents» devront répondre aux besoins en logement exprimés dans la wilaya, a considéré le wali, qui a mis l'accent sur les efforts déployés par les pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie dans les zones frontalières en particulier. Le chef de

l'exécutif local a également fait part de l'importance du programme national accordé aux communes des régions des Hauts-Plateaux dans le cadre des lotissements sociaux pour la réduction de la crise du logement. Il a, dans ce contexte, indiqué qu'au titre d'une première phase la commune de Bir Bouhouche a bénéficié de 300 lotissements sociaux dont les travaux seront lancés «incessamment». Ce programme national ciblera les neuf communes de la wilaya classées parmi la zone des Hauts-Plateaux à l'instar de Taoura et de Sidi Fradj entre autres, a

encore indiqué le wali, qui a fait part d'un engouement «persistant» pour l'habitation individuelle dans cette wilaya. La wilaya de Souk-Ahras bénéficiera d'ici à 2017 de nouveaux programmes de logement de types social et location-vente, a annoncé M. Filali qui a eu à sillonner les différents pavillons de cette manifestation organisée à la salle des sports «Abid-Boughlem» et à laquelle ont pris part des institutions et professionnels du bâtiment en plus d'associations, élus et universitaires.

May G.

## Tamanrasset/Tin-Zaouatine Les cas de mort de bétail dus à des maladies parasitaires

**LES CAS** d'apparition de maladies sur des ovins et des camélidés, entraînant la mort et l'avortement de certaines bêtes, dans la région frontalière de Tin-Zaouatine, sont dus à des maladies parasitaires et non à la fièvre de la vallée du Rift, a-t-on appris hier auprès du responsable de l'inspection vétérinaire de la wilaya de Tamanrasset. Les équipes de vétérinaires ont procédé aux contrôles sur les lieux et aux diagnostics nécessaires des cheptels dans la région précitée, avant de prendre les mesures préventives et prophylactiques adéquates pour éradiquer ces maladies parasitaires et préserver le cheptel, a précisé à l'APS Boubekeur Boutefna. Des sources locales dans la région frontalière de Tin-Zaouatine avaient signalé dernièrement des cas d'apparition de maladies sur des ovins et des camélidés, entraînant la mort et l'avortement d'une dizaine de bêtes. Une large campagne préventive a été lancée pour sensibiliser les éleveurs sur la nécessité d'utiliser les médicaments appropriés et d'alerter les parties concernées des syndromes de maladies quelles qu'elles soient, observés sur leurs cheptels, a-t-il ajouté. Le même responsable a fait état, par ailleurs, de la poursuite des mesures préventives intensifiées sur le terrain, aux frontières sud du pays, pour faire face à la fièvre de la vallée du Rift, une zoonose apparue dernièrement dans le pays voisin. Ces mesures déployées aux frontières, notamment dans les régions d'In-Guezzam et Tin-Zaouatine, consistent en l'interdiction de l'entrée des cheptels, quels qu'ils soient, sur le territoire national, pour empêcher tout risque d'introduction de cette maladie animale et, ainsi, préserver le cheptel local et éviter la contamination de l'homme, a expliqué M. Boutefna.

O. Saïda

## Protestation contre la reconversion d'un circuit d'auto-écoles

Plus d'une vingtaine de gérants d'auto-écoles se sont regroupés mardi à Saida pour protester contre une décision de reconversion d'un circuit d'enseignement de la conduite automobile en locaux commerciaux, a-t-on constaté. Les protestataires qui ont annoncé une grève ouverte demandent aux autorités locales de revenir sur cette décision de reconversion du circuit, situé à proximité du siège de la direction des transports, en locaux à usage commercial au profit de vendeurs activant dans l'informel au quartier Lamarine. Ils ont suggéré de retenir un autre endroit pour la réalisation de ce projet. Le directeur des transports de Saida, Hamlaoui Mohamed Chawki, a indiqué, à ce propos, qu'un autre circuit ayant les mêmes caractéristiques sera choisi pour les moniteurs d'auto-écoles, estimant qu'un site dans la zone industrielle est mieux indiqué pour l'enseignement de la conduite. Le même responsable a affirmé que cette grève qui pénalise la formation des candidats n'est pas légale, soulignant que les droits de ces derniers sont préservés par la direction des transports. Le transfert des commerçants du quartier Lamarine vers le circuit en question permettra de concrétiser la réalisation d'une nouvelle voie traversant le centre-ville de Saida, laquelle facilitera le trafic automobile dans la ville, a-t-on ajouté.

R. R.

Mondial de Paris 2016

## Renault Koleos Initiale Paris : un luxe



Page animée par Ali Zidane

Révéillé à Pékin, le nouveau Koleos vient compléter le haut de la gamme Renault en associant le style robuste des SUV et le raffinement d'une grande berline. Cet authentique SUV du segment D reprend les atouts propres à sa catégorie et y ajoute le savoir-faire de Renault en termes de confort et d'habitabilité. Renault profite du Mondial de l'automobile pour révéler le nouveau Koleos Initiale Paris : une version haut de gamme réservée à la plupart des marchés européens et disponible en même temps que le reste de la gamme Nouveau Koleos à partir du printemps 2017.

Nouveau Koleos adopte la signature Initiale Paris, synonyme du meilleur de Renault en termes de confort et d'équipements. Richement doté, le Nouveau Koleos Initiale Paris attirera les regards avec sa teinte extérieure exclusive noir améthyste – aux profonds reflets prune métallisé – et des éléments de design et d'ambiance intérieurs spécifiques.

Le Koleos mesure désormais 4,67 m, soit 15 centimètres de plus que son prédécesseur. Une croissance qui bénéficie principalement aux passagers arrière. L'habitabilité est un argument

majeur sur les marchés asiatiques, principale cible du losange avec ce Koleos.

A bord, on remarque le système multimédia R-Link 2, déjà présent sur la plupart des Renault. L'écran de 7 pouces domine la console centrale. En option, il pourra passer à une taille de 8,7 pouces. Sous le capot, on retrouvera deux motorisations diesel offrant 130 et 160 ch et deux blocs essence (130 et 160 ch). A moyen terme, une version hybride rechargeable est envisagée.

A. Z.

Concept Renault TREZOR :

## Le design et les technologies des futurs modèles



Trezor, coupé électrique 2 places, s'inscrit dans le renouveau design initié en 2010 avec DeZir et incarné par Nouvelle Cléo dès 2012. Avec son style puissant et sa couleur rouge passion, DeZir symbolisait la première étape de la stratégie design fon-

dée sur le cycle de la vie. Trezor va plus loin en exprimant la maturité des sentiments et l'engagement. Trezor représente ainsi la maturité du design Renault qui est devenu depuis 2014, en Europe, la première raison d'achat d'un véhicule de la marque. Trezor porte le nouveau design Renault avec des éléments de style présents sur l'ensemble de la gamme : lignes simples, sensuelles et chaleureuses, face avant identitaire, signature lumineuse en forme de «C». Trezor affiche les dimensions d'une GT spectaculaire (longueur de 4 700 mm, largeur de 2 180 mm et hauteur de 1 080 mm), tout en préservant un poids contenu de 1 600 kg. Le moteur de Trezor est dérivé de celui qui équipe l'écurie Renault e.dams, double championne du monde de cette discipline. D'une puissance de 350 ch et avec un couple de 380 Nm, il permet de passer de 0 à 100 km/h en moins de 4 secondes. Trezor dispose de deux batteries qui ont chacune leur propre système de refroidissement. Ceux-ci sont optimisés par l'entrée d'air du capot à géométrie variable.

DACIA :

## Nouvelle Logan, Nouvelle Sandero et une boîte automatique EDC pour Duster



Sandero Stepway. Ainsi, Dacia adopte une nouvelle signature lumineuse à LED encore plus contemporaine. Le design Dacia évolue. Les véhicules affichent une nouvelle signature lumineuse à l'avant et à l'arrière qui leur confère un style encore plus dynamique et moderne. Nouvelles Logan, Logan MCV, Sandero et Sandero Stepway offrent de nouvelles aides à la conduite pour encore plus de facilité et de confort d'usage. Ces modèles disposent d'une caméra de recul (selon versions) et de l'aide au démarrage en côte pour faciliter les manoeuvres. Pour la première fois, Duster s'équipe d'une boîte de vitesses EDC à double embrayage (boîte de vitesses automatique à 6 rapports). Duster EDC est équipé du moteur diesel dCi 110 4x2 S&S. L'EDC s'accompagne du système d'aide au démarrage en côte.

A l'occasion de sa participation au Mondial de Paris 2016, Dacia revisite le design de quatre modèles emblématiques de la marque : Logan, Logan MCV, Sandero et Sandero Stepway. La marque propose également une large gamme de motorisation, dont le tout nouveau SCe 75, de transmissions ainsi que de nou-

veaux équipements, à un prix toujours accessible. De son côté, Duster s'équipe pour la première fois d'une boîte de vitesses automatique EDC à double embrayage pour plus d'agrément de conduite. Dacia revisite le design extérieur et intérieur de quatre modèles emblématiques : Logan, Logan MCV, Sandero et

ŠKODA

## Kodiaq, l'imposant SUV tchèque

Au Mondial de Paris le tchèque Skoda n'est pas venu les mains vides, au contraire il présente son tout nouveau SUV Kodiaq avec un style imposant et original. «Avec le Škoda Kodiaq, nous prenons une nouvelle direction et ouvrons la voie à de nouveaux marchés», explique Bernhard Maier, P-DG de Škoda. «Avec notre premier grand SUV, nous partons à la conquête d'un segment inédit pour la marque, et de ce fait à de nouveaux types de clients», a-t-il ajouté. Avec une longueur de 4,70 m, une capacité maximale de sept places et le coffre le plus généreux de sa catégorie, le Škoda Kodiaq est le premier grand SUV du constructeur tchèque. Début 2017, le tout nouveau modèle de Škoda synthétisera tous les points forts de la marque : un design au caractère bien trempé, une remarquable habitabilité, une intelligence pratique et des technologies innovantes que l'on trouve habituellement sur les segments



supérieurs. Ce faisant, le Kodiaq sonne pour la marque le coup d'envoi d'une vaste campagne de lancement de SUV. Le nouveau Kodiaq est proposé avec une multitude d'équipements technologiques dédiés au confort, à la sécurité des occupants et à la connectivité.

Au lancement du Škoda Kodiaq, le catalogue proposera cinq moteurs : deux TDI et trois TSI, d'une cylindrée de 1,4 l à 2,0 l et d'une puissance allant de

125 ch à 190 ch en passant par des blocs de 150 ch et 180 ch. Le Škoda Kodiaq est disponible avec différents types de boîtes de vitesses. Il propose une boîte manuelle six rapports ou boîtes DSG à six ou sept rapports, selon la motorisation choisie. Inédite chez Škoda, la variante à double embrayage et sept vitesses a été conçue pour des moteurs puissants dont le couple peut monter jusqu'à 600 Nm.

## Peugeot Nouveau 3008 en vedette

Peugeot a présenté au Mondial de Paris 2016 son nouveau modèle vedette le SUV 3008 qui n'a rien à voir avec son prédécesseur un crossover sobre. Peugeot qui n'a pas fait les choses à moitié, a présenté sur



son stand une multitude de finitions de son nouveau 3008, sur lequel le constructeur mise pour engranger de nouvelles parts dans ce segment. Cette seconde génération du Peugeot 3008 change complètement de style, avec un design inédit encore plus typé SUV.

Le Peugeot 3008 ne mise pas que sur son look extérieur avec un traitement intérieur très sympathique. Le design est à l'honneur avec un cockpit moderne qui enterre le style de nombreux modèles concurrents. Equipements high-tech, sièges bien dessinés : le 3008 devrait faire de la conquête grâce à son habitacle.

Le nouveau Peugeot 3008 est comme son prédécesseur offre l'option Grip Control, il est annoncé avec plusieurs motorisations notamment les nouveaux 3 cylindres essence 1.2l PureTech 130 ch disponibles en boîte BVM6 et automatique ETA6. Il est doté par ailleurs d'un puissant bloc moteur le 1.6l THP 165 ch qui sera commercialisé uniquement en boîte automatique. Pour le diesel, Peugeot propose le 1.6l Blue Hdi (100 et 120 ch) et le bloc 2.0l Blue Hdi 1150 ch. Quant à la version GT de 3008, on annonce un puissant moteur, le 2.0l Blue Hdi d'une puissance de 180ch.



## Afghanistan

# La communauté internationale affiche son soutien en espérant la paix

■ La communauté internationale, UE et États-Unis en tête, a renouvelé hier son soutien à l'Afghanistan, lui promettant des milliards d'aide pour poursuivre son effort de développement malgré la menace persistante des talibans, appelés à déposer les armes par le secrétaire d'État américain John Kerry.

Le montant exact du soutien financier promis pour 2017-2020 devait être connu à la fin de la conférence hier soir. Il devrait osciller autour de 12 milliards d'euros, contre 14 milliards sur les quatre années précédentes. Comme prévu lors de la précédente conférence de donateurs, à Londres en 2014, l'aide doit «progressivement diminuer» à mesure que s'écoule la décennie de la transformation (2015-2024) de l'Afghanistan synonyme de son «autonomie croissante», a



PH. &gt; D. R.

expliqué M. Kerry, dont le pays contribue pour un tiers environ. Alors que l'insécurité reste le fléau numéro un dans le pays, quinze ans après la chute des talibans chassés du pouvoir par une intervention américaine, John Kerry a pressé ces insurgés de sceller une paix «honorable» avec les autorités de Kaboul. Il a cité comme «modèle» à suivre l'accord de paix signé fin septembre entre Kaboul et l'un de ses pires criminels de guerre, Gulbuddin Hekmatyar, surnommé le «Boucher de Kaboul», encore en exil et qui s'est vu garantir l'immunité et un

possible retour en politique malgré des protestations. Il n'y pas de développement possible en Afghanistan sans une meilleure sécurité pour les Afghans : tel est le message martelé par les dirigeants occidentaux pour justifier l'aide, avec au passage un appel à un plus grand soutien à la paix de la part des puissances régionales, Chine, Inde et Pakistan. «Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est parce qu'investir dans la sécurité en Afghanistan et dans le succès de l'Afghanistan c'est investir dans notre propre sécurité», a déclaré devant les caméras le chef de la diplomatie de

l'UE, Federica Mogherini. Les 28 pays de l'UE, a-t-elle souligné, devraient collectivement s'engager à hauteur de «1,2 milliard d'euros» par an, soit environ 40% du total sur 2017-2020. «Il est important que la communauté internationale envoie un message fort de soutien au peuple et au gouvernement de l'Afghanistan», a fait valoir de son côté le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. Si les ONG restent sur leur faim, notamment en matière de lutte anticorruption, l'effort de réformes entrepris depuis deux ans par le gouvernement d'union nationale du président afghan Ashraf Ghani lui a valu des superlatifs dans la bouche de Ban Ki-moon («impressionnant») ou de John Kerry («absolument incontestable»).

L'aide financière est en effet conditionnée par les réformes, notamment par l'assainissement des finances publiques, et M. Ghani a profité de la tribune pour assurer que la cible fixée pour 2016 en termes de collecte des impôts avait déjà été atteinte «avec trois mois d'avance». Dans un rapport publié à l'occasion de ce rendez-vous médiatisé, l'ONG Transparency International (TI) a invité M. Ghani à «accélérer» la lutte anticorruption en ciblant une vingtaine de mesures clés. Un huitième de l'aide internatio-

nale est gaspillé par des détournements d'argent, de matériel et dans l'enrichissement personnel de hauts responsables, estime TI. Amnesty International a exigé pour sa part que le soutien des Occidentaux ne soit «pas conditionné» par la réadmission de migrants afghans sur leur sol, alors que l'Afghanistan est actuellement le deuxième pourvoyeur de demandeurs d'asile dans l'UE, après la Syrie.

L'UE a signé dimanche à Kaboul avec les autorités afghanes un accord négocié en toute discrétion destiné notamment à faciliter les retours des Afghans déboutés de l'asile. Mais cette question «n'est pas à l'agenda aujourd'hui, il n'y a jamais jamais (sic) de lien entre notre aide au développement et ce que nous faisons sur la migration», a insisté M<sup>me</sup> Mogherini.

Le président du Conseil européen, Donald Tusk, hôte officiel avec M. Ghani de la centaine de délégations présentes à la conférence, n'a lui pas voulu éclipser le sujet. «L'Union européenne est leader en Occident dans la prise en charge des réfugiés. On n'attend pas de compliments. Mais les pays de départ doivent reprendre leurs migrants économiques en situation irrégulière», a-t-il tweeté.



## Points chauds

### Renouveau

Par Fouzia Mahmoudi

De nombreuses personnalités politiques de droite sont bien conscientes aujourd'hui, toutes préférences personnelles mises à part, que la meilleure chance de salut de leur famille politique vient d'Alain Juppé qui est actuellement le seul à être capable de rassembler au-delà des limites de la droite jusqu'au centre et même parmi la gauche. Les chances de Juppé de remporter la présidentielle avec des soutiens aussi variés sont ainsi très crédibles et renforcent l'idée que le soutenir est la meilleure chance de la droite de reconquérir l'Élysée. Toutefois, Nicolas Sarkozy, lui, ne semble pas prêt à en démordre et continue sa campagne alors même que le scandale lié à l'affaire Bygmalion continue de faire l'actualité et d'entacher son nom. Tant et si bien que d'autres personnalités de droite sont prêtes à des révélations étonnantes plutôt que d'être associées à l'ancien président. En effet, depuis plusieurs semaines, une rumeur est reprise par plusieurs cadres des Républicains : Bruno Le Maire se ralliera à Nicolas Sarkozy après le premier tour de la primaire contre la promesse de présider le groupe parlementaire LR, voire d'occuper Matignon. Une rumeur que dément Le Maire. Le candidat la réfute de toutes ses forces tant elle est dévastatrice pour son image. Parce que tremper dans ce genre de combines politiques ferait exposer sa stratégie d'incarner «le renouveau». Le député de l'Eure, qui travaille son image de candidat sérieux et de travailleur acharné, sait qu'il ne sera pas aisé de détourner les électeurs sarkozystes, prêts à tout pour faire élire leur héros. L'objectif de Le Maire est donc clair : ringardiser le maire de Bordeaux et se présenter comme le principal challenger de l'ancien chef de l'État. Il fait donc son possible pour montrer que Sarkozy et lui sont ennemis pour la vie : «Il m'arrive là (il désigne sa poitrine avec sa main)». «Je suis le seul qui lui ait résisté», lâchait-il le soir de son meeting à Bordeaux. Et d'entamer sa rengaine habituelle : «Je suis le seul à s'être présenté face à lui à la tête du parti» ; «J'ai refusé le poste de numéro deux du parti que Sarkozy m'a proposé après son élection» ; «Si j'ai réussi à imposer des candidats à la commission d'investiture pour les législatives, et pas Alain Juppé, c'est parce que je sais me faire respecter». Reste à savoir si les électeurs de droite pensent de même et surtout s'ils lui donneront assez de voix durant les primaires pour l'imposer comme ministre dans un prochain gouvernement de droite. Après tout, Arnaud Montebourg avait gagné son ministère de l'Économie grâce à son score étonnamment élevé lors de la primaire du PS en 2012. Si sa popularité est si élevée qu'il le pense, Le Maire connaîtra alors le même sort et réussira à se rendre incontournable même parmi ses ennemis politiques. F. M.

## Afghanistan

### Pour les réfugiés, le retour du Pakistan est un saut dans l'inconnu

Déraciné il y a trois décennies, Mohammad Anwar rentre vers son pays d'origine, comme des milliers de réfugiés afghans implantés au Pakistan – mais ce rapatriement a un goût d'exil pour ceux qui ont grandi loin d'une patrie toujours déchirée par la guerre. Le Pakistan, après avoir accueilli des millions de réfugiés afghans comme Anwar, qui a fui l'invasion soviétique à sept ans, ne veut plus d'eux et les pousse désormais à partir par milliers chaque jour, au risque d'une crise humanitaire. A leur retour, ces Afghans viennent gonfler les rangs des populations déplacées dans des villes déjà submergées. Incrédule et abattu, Anwar, la quarantaine, se prépare à entasser les biens familiaux dans un camion – mais il laisse son cœur et son âme derrière lui à Peshawar, ville du nord-ouest pakistanaise qui l'a vu grandir. «Nous ne pouvons oublier le temps passé ici, nous avons été traités comme des frères», dit-il à l'AFP. «Il faut à nouveau recommencer une nouvelle vie». «Si Dieu le veut, nous reviendrons», ajoute-t-il, en remplissant un dossier de rapatriement volontaire dans un centre bondé du Haut commissariat aux réfugiés (HCR). Au fil des ans, l'Afghanistan est passé de la lutte contre les Soviétiques à la guerre civile, la dictature des talibans, l'invasion américaine et les offensives actuelles des

insurgés. La paix n'est pas revenue, mais la proverbiale hospitalité pakistanaise a fini par s'épuiser. Les autorités pakistanaises ont renforcé les contrôles aux frontières, notamment au principal poste, Torkham, jusqu'ici notoirement peu regardant. Selon le HCR, ceux-ci pressentent un avenir incertain au Pakistan, où se multiplient les arrestations d'étrangers sans papiers. Le Pakistan, qui abrite toujours un million et demi de réfugiés enregistrés et environ un million non déclarés, a maintes fois repoussé la datebutoir de leur départ, mais beaucoup craignent que la dernière annoncée, mars 2017, ne soit la bonne. Ajoutez à cela le doublement des primes versées par le HCR aux réfugiés pour les inciter à rentrer – passées de 200 dollars à 400 dollars par personne en juin – et le reflux aux frontières a grimpé en flèche. Plus de 200 000 réfugiés sont rentrés en Afghanistan depuis le début de l'année, dont près de la moitié (98 000) au cours du seul mois de septembre, selon le HCR, qui constate jusqu'à 5 000 retours par jour depuis le 1<sup>er</sup> octobre. A Torkham défilent des camions pakistanaise tout en pompons, breloques et décors psychédéliques, remplis des maigres biens des familles en transit. Lits en bois, coffres et ustensiles mais aussi ovins, bovins, et de grands poteaux de

bois qui permettront de reconstruire un abri, même sommaire. Mais ce n'est plus le tohu-bohu à cette frontière, que l'on pouvait traverser jusqu'il y a quelques mois en glissant un billet de 500 roupies pakistanaise (4 euros) en lieu et place de tout document officiel, pour le bonheur des contrebandiers. La construction d'une énorme grille côté pakistanaise a déclenché en juin des heurts qui ont fait quatre morts parmi les forces de sécurité afghanes et pakistanaise, et entraîné la fermeture de la frontière pendant plusieurs jours. «Maintenant, il serait impossible aux Afghans sans papiers de traverser», assure un responsable pakistanaise. Près de la grille, un camion militaire pakistanaise transporte plusieurs dizaines d'Afghans sans papiers en instance d'expulsion. Une fois de retour en Afghanistan, où les avancées des talibans ont déstabilisé plusieurs provinces, nombre de réfugiés se retrouvent à nouveau déracinés.

«Les familles qui viennent de passer des décennies au Pakistan ne vont pas forcément tenter de retourner dans les régions qu'elles ont quittées à cause de l'insécurité», explique Mohammad Nadir Farhad, un porte-parole du HCR. «Elles s'estiment plus en sécurité à Kaboul, avec un meilleur accès à l'éducation, l'emploi, aux services de base».



Le 9<sup>e</sup> Festival international de la bande dessinée

# «La 9<sup>e</sup> bulle pour le 9<sup>e</sup> art» s'ouvre à Alger

■ Le 9<sup>e</sup> Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), s'est ouvert mardi avec la participation d'une quarantaine de pays ainsi que neuf maisons d'édition algériennes spécialisées dans la BD.

Par Selma B.

Placé sous l'intitulé «La 9<sup>e</sup> bulle pour le 9<sup>e</sup> art», le 9<sup>e</sup> Fibda a réservé son plus grand stand à l'Italie invitée d'honneur, qui présente l'exposition «FUMETTI pour tout le monde». Présent à l'inauguration, le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, a fait le tour des stands représentant chacun des pays participant dont le Mexique qui signe sa première participation au Fibda. Les travaux des jeunes bédéistes, lauréats des précédentes éditions, sont mis à l'honneur à travers les expositions «Manga



Ph. &gt; D. R.

DZ», «Constantine 1836», le triangle «Cuba-Bruxelles-Alger» et «Les nouvelles couleurs de l'Afrique». Salim Brahimi des éditions Z-Link, «L'Andalou», auteur de l'affiche du 9<sup>e</sup> Fibda et les jeunes bédéistes Fella Matougui, Ryad Ait-Hamou et Sid Ali Oudjiane reçus des mains du ministre le Prix de la reconnaissance et du patrimoine.

La 9<sup>e</sup> édition du Fibda, classé premier festival de la bande dessinée en Afrique et dans l'ensemble des pays arabes, est dédiée au bédéiste Rachid Ait Kaci, connu sous le nom de «Kaci», disparu en mai dernier. Le collectif «Fabrique à lecteurs», une nouveauté à ce festival, devra donner, au cours de ce Fibda, des «lectures dessinées», une présentation d'extraits d'œuvres algériennes et étrangères, illustrées en temps réel par des plasticiens et dessinateurs de BD.

Des tables rondes, des rencontres entre bédéistes, des concerts, des projections de films d'animation, des concours de dessin ainsi que plusieurs ateliers d'initiation et de formation, payants pour cette 9<sup>e</sup> édition, sont également prévus.

Le 9<sup>e</sup> Fibda qui se poursuit jusqu'au 8 octobre à l'Esplanade de l'Office Riadh El Feth organise, pour la première fois depuis sa création, des animations dans des écoles publiques et hôpitaux d'Alger.

S. B./APS

Cinéma: pas de gel du Fdatic

## «Plafonnement» des subventions pour 2016

Les subventions du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographiques (Fdatic) n'ont pas été gelées mais «plafonnées» pour les projets de films de l'année 2016, a affirmé mardi le Directeur du développement et de la promotion des arts au ministère de la Culture, Miloud

Hakim. Le réalisateur Damien Ounouri s'était inquiété dans des déclarations publiques récentes du «blocage» des aides pour deux de ses films et ceux d'autres cinéastes, acceptés, selon lui, par la commission de lecture et de financement du Fdatic. Miloud Hakim qui répondait à une question de l'APS sur le non

versement de financements alloués aux projets de films en question a expliqué que le budget de ce fonds «avait été plafonné par le ministère des Finances» et que la limite avait été «atteinte» pour l'exercice 2016. Ce plafond s'élève à «100 millions de dinars au titre de subventions accordées solidairement au Fdatic et au Fdal

(Fonds du développement des arts et des lettres), a-t-il précisé. Le responsable a néanmoins fait savoir que «des négociations» étaient en cours avec le ministère des Finances pour «débloquer d'ici à la fin de l'année» des subventions «à hauteur de 3 à 4 millions de dinars» pour les projets de films. Créé en 1967 et modifié par différents textes entre 1991 et 2013, le Fdatic propose une aide au «financement de la production, de la co-production et de la post-production de films» à travers des subventions allouées sur la base d'un dossier présenté par les producteurs de films à la commission de lecture et de financement du Fonds.

Racim C.

R. T.

Régulation de l'audiovisuel

## Lancement du site électronique officiel de l'ARAV

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a annoncé mardi le lancement officiel de son site électronique sur le lien ([www.arav.dz](http://www.arav.dz)), selon un communiqué dont l'APS a reçu une copie. L'ARAV «demeure engagée à assurer ses services et à accompagner le secteur dans le cadre du respect

des lois et de l'éthique professionnelle, et reste à l'écoute des institutions, des associations et des individus, en leur assurant une protection contre toutes formes de dépassement, et ce via la rubrique «contact» au niveau de ce site», précise le communiqué.

R. T.

Echanges

## Inauguration de la semaine culturelle sud-coréenne en Algérie

La première édition de la semaine culturelle de la Corée du Sud en Algérie a été inaugurée mardi lors d'une cérémonie officielle au Palais de la culture à Alger. La manifestation a été marquée par des activités artistiques mettant en valeur plusieurs facettes de la culture coréenne, dévoilée à travers l'art culinaire, le cinéma et la photographie, entre autres. Une démonstration de la cuisine coréenne a permis au public d'assister à la préparation de «Bulgogi», un plat traditionnel à base de riz, très populaire en Corée, pays connu pour sa variété de saveurs. Le public, nombreux à venir au premier jour de cette manifestation, a eu droit à une dégustation d'une gamme de saveurs, en plus de plats et produits agricoles exposés à cette occasion.

Une exposition de photographies, consacrée aux paysages de ce pays de l'Asie de l'Est, a marqué également cet événement. Intitulée «Beauté de la Corée : harmonie et histoire»,

l'exposition dévoile des paysages de la péninsule coréenne, notamment les îles Dango, Dokdo et Seodo, en plus de vues panoramiques de la ville de Séoul, la capitale coréenne. Dans le volet

cinéma, le film «L'Agent» du réalisateur coréen Ryoo Seng-wan a été projeté au public algérois. Ce film d'action met en scène l'histoire d'un agent «fantôme» traqué par les services secrets interna-

tionaux, mettant en péril à la fois sa mission et son pays. D'autres activités liées au théâtre, à la musique ou encore au sport sont, par ailleurs, au programme de cette manifestation qui se déroulera à Alger et à Constantine.

La célèbre comédie musicale «Nanta», inspirée de la musique traditionnelle coréenne dite «Samulnori», sera présentée pour la première fois en Algérie. L'aspect économique n'a pas été en reste à cette manifestation culturelle au cours de laquelle a été lancée l'Association «Business Corée-Algérie», regroupant des hommes d'affaires coréens et algériens. Organisée par l'ambassade de la Corée du Sud en collaboration avec les ministères des Affaires étrangères, de la Culture, et de la Jeunesse et des Sports, la semaine culturelle sud-coréenne en Algérie se poursuit jusqu'au 10 octobre au Palais de la culture, à la salle Ibn Khaldoun (Alger) et au théâtre du Zénith de Constantine.

K. L.

Annaba

## Une formation aux techniques cinématographiques pour 60 jeunes

UNE FORMATION aux techniques cinématographiques sera organisée au profit de 60 jeunes en marge de la 2<sup>e</sup> édition du Festival d'Annaba du film méditerranéen (FAFM) prévu du 6 au 12 octobre à Annaba, apprend-on mardi des organisateurs. La formation qui comprend un volet pratique sur les techniques nouvelles de réalisation, de l'image et du son, du montage et du scénario s'inscrit dans le cadre d'un accord de partenariat et d'échanges conclus entre les deux festivals d'Annaba et de Kélibia (Tunisie), note la même source. Des cinéastes tunisiens encadreront ce stage au palais de la culture et des arts «Mohamed Boudiaf». Les organisateurs du festival prévoient, en outre, des rencontres de contacts directs entre professionnels du cinéma et universitaires à la cinémathèque et avec le grand public sur la place de la Révolution. Trois long-métrages représenteront l'Algérie en compétition officielle durant le festival qui verra la participation de cinéastes de Tunisie, Maroc, Egypte, Liban, Jordanie, Palestine, France, Italie, Espagne, Malte, Roumanie, Turquie, Syrie et Chypre. Le cinéma iranien sera l'invité d'honneur de cette édition.

R. C.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais des raïs (Bastion 23, Alger) :

Jusqu'au 27 octobre :

Exposition «Cartographie des forteresses d'Oran» du Centre géographique de l'armée espagnole.

Galerie Ezzou'art

Jusqu'au 14 octobre :

Exposition collective des artistes plasticiens Sneak, Lmmt Splntr et Chawki Atia sous le thème «the Past».

Projection films aux Issers L'ONCIC met en exécution un programme de projection de films algériens à la salle des Issers, dans la wilaya de Boumerdès.

Du 6 au 19 octobre :

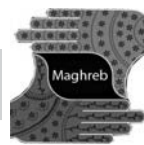
Projection de Machahou de Belkacem Hadjadj à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Du 20 octobre au 5

novembre :

Projection du long métrage Zabana ! de Saïd Ould-Khelifa à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Musée national du Bardo Jusqu'à la fin de l'année : Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».



Libye

# Faïz Serradj salue le soutien «indéfectible» de l'Algérie

■ Le président du Conseil présidentiel du Gouvernement libyen d'union nationale, Faiez Serradj, a salué à Alger le soutien «indéfectible» de l'Algérie à son pays en ces conditions difficiles qu'il traverse.



PH : DR

Par Faiza O.

Dans une déclaration à la presse au terme de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, M. Serradj a affirmé : «Nous avons évoqué la situation en Libye et le soutien indéfectible de l'Algérie en cette conjoncture

difficile que traverse la Libye», estimant que cette position témoignait «des relations fraternelles historiques qui lient les deux pays». «Le Président Bouteflika, connu pour sa grande expérience politique, sa sagesse et sa clairvoyance, a évoqué plusieurs points à prendre en considération en cette conjoncture

sensible», ce qui s'inscrit dans le cadre de «la concertation permanente avec nos frères Algériens», a affirmé le responsable libyen. M. Serradj s'est, en outre, félicité de l'«excellence» des relations «exceptionnelles» unissant les deux pays et peuples algérien et libyen, mettant en avant «les partenariats unissant l'Algérie à la

Libye aux plans économique et social, en sus du partenariat dans le domaine sécuritaire et autres». M. Serradj a quitté Alger mardi après-midi au terme d'une visite officielle de deux jours.

## Des centaines de migrants en perdition au large de la Libye

Des centaines de migrants «entassés» à bord de plusieurs embarcations de fortunes étaient en perdition au large de la Libye, ont rapporté des médias. Les gardes-côtes italiens, qui coordonnent les secours dans cette zone, ont confirmé que plusieurs opérations étaient en cours dans ce secteur et dans d'autres, sans donner de précisions dans l'immédiat. Lundi, plus de 6 000 migrants ont été secourus au large de la Libye et de nombreux navires de secours faisaient route mardi vers des ports de Sicile et du sud de l'Italie pour les débarquer, laissant un vide dans le dispositif. «La situation est dramatique au large des côtes libyennes», avait prévenu lundi soir Sophie Beau, une responsable de SOS Méditerranée,

dont le navire Aquarius a secouru 720 personnes lundi et faisait route mardi vers le port calabrais de Vibo Valentia. «Que se passe-t-il demain si autant de bateaux se retrouvent en détresse face aux côtes libyennes ? Il est urgent de mettre en place un dispositif de sauvetage à la mesure des besoins actuels», avait-elle ajouté.

F. O./APS

## Tunisie Lancement d'une compagnie aérienne destinée au fret euro-africain

UNE COMPAGNIE aérienne tunisienne, «Express Air Cargo», destinée à couvrir l'Afrique du Nord et quelques pays d'Europe, a officiellement été lancée à Tunis, et ses activités doivent débuter le mois prochain, selon des responsables. «Le fret aérien joue un rôle important dans les activités économiques avec environ 35% des échanges commerciaux internationaux», a relevé le ministre tunisien des Transports, Anis Ghedira, en affirmant que ceux-ci devraient tripler d'ici à 2030. «Le budget initial est de 22 millions de dollars mais notre objectif est d'atteindre une flotte de 12 avions d'ici à fin 2018 pour un investissement global de 80 millions», a dit le P-DG Anis Riahi cité par l'AFP. «C'est un projet optimiste et ambitieux, qui prévoit deux étapes. Le but dans un premier temps est de couvrir l'Afrique du Nord et quelques pays d'Europe (Malte, Allemagne, France, Espagne), avant de s'ouvrir à partir de janvier sur l'Afrique de l'ouest et centrale», a-t-il ajouté. En Tunisie, le secteur ne dépasse pas à l'heure actuelle 3% des marchandises transportées, a-t-il noté. Ce pays d'Afrique du Nord cherche actuellement à relancer son économie, qui a pâti de l'instabilité ayant suivi les événements de 2011. Le secteur aéronautique a lui-même connu des difficultés qui se sont aggravées l'an dernier du fait d'une série d'attaques terroristes et de la crise du tourisme. En juillet 2015, la compagnie privée Syphax Airlines a dû cesser ses activités en raison de «problèmes financiers». Lundi, la compagnie nationale Tunisair a toutefois fait état d'une amélioration, avec une hausse de près de 10% de son trafic passager sur un an.

R. M.

Sahara occidental

## La 4<sup>e</sup> commission réaffirme son attachement au droit à l'autodétermination

La quatrième commission de l'ONU, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation, a réaffirmé son attachement au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination en appelant à la relance du processus des négociations entre le Front Polisario et le Maroc, à l'arrêt depuis 2012. La commission qui a entamé la veille, lundi après-midi, un débat de cinq jours sur les questions de décolonisation des 17 territoires non autonomes a soutenu la tenue d'un référendum au Sahara occidental afin de pouvoir exercer ce droit. M<sup>me</sup> Cristina Carrion de l'Uruguay a dit espérer que les débats de la quatrième commission seraient l'occasion de rappeler l'attachement de tous les membres à l'élimination du colonialisme dans le monde. Elle a défendu le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et a appelé à une reprise des pourparlers entre le Maroc et le Front Polisario. L'Uruguay soutient les efforts du secrétaire général et son envoyé personnel, Christopher Ross, pour faire avancer ce processus, a-t-elle ajouté. La représentante de l'Uruguay a fait part de la préoccupation de son pays suite à la décision unilatérale du Maroc d'expulser les membres de la composante civile de la Minurso, affirmant que son pays appuierait le projet de résolution qui sera présenté par l'Algérie sur cette question à la Commission. Le représentant du Venezuela auprès de l'ONU, Rafael Dario Ramirez Carreno qui a pris la parole au nom du Mouvement des pays non alignés, a rappelé qu'il existait encore 17 territoires non autonomes dont la situation figure au programme du Comité spécial. Il a ajouté que le Mouvement soute-

nait la poursuite du programme de décolonisation et toutes les actions de l'ONU sur la question du Sahara Occidental. De son côté, Juan Sandoval Mendiola, du Mexique, a réaffirmé l'attachement de son gouvernement au droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Le Mexique se fait l'écho du secrétaire général lorsqu'il a exhorté les deux parties du conflit à s'engager sérieusement dans un règlement politique de cette question, a-t-il rappelé, précisant que son pays, qui a envoyé des effectifs à la Minurso, invite les parties à assurer que la mission se déroule en toute sécurité. Le Mexique soutient par ailleurs les efforts actuels de l'Envoyé personnel du Secrétaire général, Christopher Ross, a-t-il dit. Rolando Castro Cordoba du Costa Rica a déclaré appuyer le processus de décolonisation au cours duquel un nombre important de territoires sont parvenus à arracher leur indépendance, rejoignant ainsi les Etats membres des Nations unies. Toutefois, il a déploré le fait que «la communauté internationale ne soit pas parvenue à reléguer aux oubliettes le concept de la colonisation». Sur la question du Sahara occidental, il a souligné que la solution devait être conforme aux principes du droit international. 25 pays, dont l'Algérie, vont présenter un projet de résolution sur le Vingt cinq pays, dont l'Algérie vont présenter à l'Assemblée générale de l'ONU un projet de résolution sur le Sahara occidental, dans lequel ils réitérent la position des Nations unies à l'égard de cette question de décolonisation. Le document sera soumis à la quatrième commission de l'ONU chargée des questions spéciales et de la décolonisation

au plus tard mercredi, ont précisé des sources onusiennes proches du dossier. Son adoption est prévue pour la semaine prochaine. Le document reprend les idées claires et majeures de l'ONU sur la résolution du conflit au Sahara occidental, ajoute-t-on de même source. Il est question de réitérer le soutien des Etats membres au processus de décolonisation du Sahara occidental, d'appuyer la relance des négociations entre le Maroc et le Front Polisario, à l'arrêt depuis 2012 ainsi que les efforts de médiation menés par l'émissaire du SG de l'ONU, Christopher Ross. La représentante de l'Uruguay, M<sup>me</sup> Cristina Carrion, a affirmé lundi soir que son pays appuierait le projet de résolution qui sera présenté par l'Algérie et 24 pays sur la question du Sahara occidental, faisant part de la préoccupation de son pays à l'égard du démantèlement de la Minurso par le Maroc. Lundi les délégations des pays participant au débat de la quatrième commission sur la décolonisation ont apporté un large soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination en appelant à la reprise des négociations entre les deux parties du conflit. Le projet de résolution intervient alors que la situation sécuritaire dans la zone d'Algergarat dans le sud du Sahara occidental, où le Maroc veut construire une route en violation de l'accord de cessez-le-feu de 1991, reste tendue. L'escalade marocaine dans cette zone vise à saper les efforts de l'ONU qui compte lancer une proposition formelle pour relancer les négociations sur le Sahara occidental occupé, jusqu'ici entravées par le Maroc.

Kamel L./Agences

## Coup-franc direct

La critique est interdite ?

Par Mahfoud M.

Bizarre est la réaction d'un président de club algérois, à savoir le CRB, Réda Malek, qui ne semble pas trop aimer la critique quand elle le touche directement. En effet, lors d'une émission spéciale sur ce club qu'il préside, un ancien joueur de cette équipe, en observateur avéré car connaissant bien la maison, a apporté des piques ciblées aux dirigeants qui sont aux commandes de ce club, les désignant responsables de la situation dans laquelle il se trouve. N'ayant pas apprécié cette remontrance, qui est en fait une vérité, Malek a envoyé un message à ce dernier lui soulignant qu'il n'avait pas apprécié sa sortie sur les ondes d'une radio nationale. Pourquoi ce dernier n'accepte-t-il pas la critique, même objective ? Il faut dire que le président du CRB a commis de nombreuses erreurs depuis l'entame de la saison et il le sait très bien. C'est pour cela qu'il ne souhaite pas qu'on relate ses erreurs. Pour lui, il serait mieux qu'on laisse tout cela caché et qu'on ne parle pas, par exemple, de l'erreur d'avoir ramené un entraîneur pour le limoger ensuite après seulement deux journées de championnat. Ces présidents doivent comprendre, pourtant, qu'il faudrait qu'on révèle certaines vérités pour éviter de commettre les mêmes erreurs à l'avenir.

M. M.

Ligue Deux «Mobilis» (5<sup>e</sup> journée)

### Le PAC et la JSMB sur du velours

LES DEUX CO-LEADERS de la Ligue II Mobilis, le Paradou AC et la JSM Béjaïa, joueront sur du velours lors de cette 5<sup>e</sup> journée en recevant à domicile. Les gars du PAC donneront la réplique à la formation du RC Arba dans un derby du centre qui devrait être disputé. Toutefois, les Pacistes devraient logiquement l'emporter, eux qui souhaitent confirmer à domicile après être revenus avec le nul de leur déplacement à Blida face à l'USMB. Ils devraient quand même faire attention à cette équipe du RCA qui ne se déplacera pas en victime et qui tentera de réaliser un résultat probant. De son côté, la JSM Béjaïa reçoit sur son stade fétiche de l'Unité Maghrébine, la formation de l'ASMO qui collectionne les contre-performances et qui ne devrait pas pouvoir la stopper. Les gars de la ville des Hammadites sont décidés à aligner un autre succès même si cela ne sera pas une sinécure pour eux sachant que les Oranais pourraient réagir comme une bête blessée et tenteront de revenir au moins avec le point du nul. L'AS Khroub qui partage aussi la première place avec la JSMB et le PAC, aura un déplacement périlleux à effectuer étant donné qu'il donnera la réplique à l'ASO Chlef qui ne compte pas se faire distancer et fera tout pour l'emporter et obtenir les trois points qui lui permettront de coller aux basques des formations qui jouent les premiers rôles. Les poulains d'Ifticen savent ce qui les attend et ne laisseront sûrement pas passer cette occasion pour l'emporter. A retenir aussi que le CABBA qui s'est repris lors du dernier déplacement en revenant avec le nul jouera at home, cette fois-ci, et devrait l'emporter face à l'USB dans ce derby de l'Est. Enfin, l'USM Blida qui n'a pas encore dit son dernier mot fera tout pour revenir au moins avec le point du nul de son déplacement à Saïda, même si cela ne sera pas vraiment facile.

M.M.

#### LE PROGRAMME :

Vendredi 7 et Samedi 8 Octobre 2016 :  
MCEE-GCM (15h)  
CRBAF-USB (15h) à huis clos  
JSMS-WAB (16h)  
JSMB-ASMO (16h)  
CABBA-ABS (16h)  
ASO-ASK (18h)  
MCS-USMB (16h)  
PAC-RCA (16h)

Ligue 1 (7<sup>e</sup> journée)

### MCA-USMA à Blida

LE DERBY algérois entre le MCA et l'USMA pour le compte de la 7<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 se déroulera finalement le jeudi 13 octobre à huis clos au stade Mustapha-Tchaker de Blida (19h00), selon le nouveau programme publié mardi sur le site de la Ligue de football professionnel (LFP). Après avoir programmé le derby algérois pour la journée de vendredi 14 octobre sans la désignation du stade, la LFP a avancé la rencontre pour jeudi au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Le MCA avait formulé une demande rejetée par les instances footballistiques nationales par laquelle le club a émis le souhait d'ajourner la sanction de huis clos au match suivant à domicile. L'USM El Harrach, qui accueillera dans cette journée le DRB Tadjenanet, n'est pas fixée elle aussi sur le stade devant abriter cette rencontre.

Eliminatoires du Mondial 2018/Algérie-Cameroun

## Les joueurs montrent leur optimisme

■ Les joueurs de la sélection nationale ont, pour la plupart, montré leur optimisme quant à la possibilité de réaliser un match honorable dimanche prochain au stade Tchaker de Blida face au Cameroun, pour le compte de la première journée du troisième tour des éliminatoires du Mondial 2018 de Russie, et surtout d'arracher les trois points du succès.

Par Mahfoud M.

Lors de la zone mixte organisée au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa, avant-hier soir, les poulains de Rajevec ont été unanimes pour affirmer qu'ils sont conscients de ce qui les attend lors de cette empoignade et qu'ils feront tout pour l'emporter. Ainsi, le milieu de terrain de West Ham United, Sofiane Feghouli, qui était absent face au Lesotho en raison d'une blessure, a avoué tout d'abord qu'il était heureux de retrouver la sélection, indiquant que le match face au Cameroun sera difficile pour les deux équipes. «On a l'expérience qu'il faut pour gérer ce genre de rencontre. Dimanche face aux Camerounais, la concentration doit être du début jusqu'à la fin. Il faut rester solidaires et généreux pour atteindre nos objectifs», a-t-il déclaré. Pour sa part, le milieu de terrain défensif du club français du FCO Dijon, Mehdi Abeid, a souligné que l'EN avait un effectif composé de joueurs de qualité et qu'ils se battraient avec leurs armes pour chercher la victoire. «Gagner le pre-



Les joueurs de l'EN décidés à l'emporter

mier match dans une campagne de qualification donne davantage de confiance à l'équipe. Chaque point est important. Concernant la richesse du milieu de terrain des Verts, je pense que la concurrence ne sera que bénéfique pour la sélection», note-t-il. Pour le Lyonnais Rachid Ghezzal, l'EN reste ambitieuse dans ces éliminatoires et principalement dans ce match, avouant qu'il fallait au moins remporter les matchs à domicile pour se qualifier à la phase finale. Il pense qu'il appartient à la sélection nationale d'im-

poser son jeu lors du match de ce dimanche pour espérer l'emporter. Par ailleurs, et sur un tout autre volet, il faut savoir que l'attaquant de la formation belge, Sofiane Hanni, a déclaré forfait pour le match de dimanche face au Cameroun pour blessure. Le staff médical de la sélection algérienne a jugé que le joueur, qui a effectué des examens ce mardi, n'est pas apte à jouer. C'est le deuxième joueur à déclarer forfait après Belkaroui, le défenseur de l'EST.

M. M.

### Nigeria-Algérie le 12 novembre à Uyo

Le match Nigeria-Algérie comptant pour la deuxième journée des qualifications de la Coupe du Monde 2018, groupe B, aura lieu le samedi 12 novembre prochain à 17h30 au stade Akwa-Ibom à Uyo, a annoncé mardi la Confédération africaine de football (CAF). Le stade omnisports d'Uyo avait été inauguré par le Nigeria en novembre 2014. D'une capacité de 30 000 places, l'enceinte spor-

tive est devenue depuis le stade fétiche des Super Eagles. Les Nigériens, qui recevaient par le passé leurs adversaires au stade d'Abuja, ont disputé tous les matchs des qualifications de la CAN-2015 et 2017 au stade Akwa-Ibom d'Uyo. L'autre match du groupe B, entre le Cameroun et la Zambie, se déroulera également le 12 novembre à 16h00 au stade omnisports de Limbe. La première

journée des qualifications du mondial russe aura lieu le dimanche 9 novembre. Au programme, l'Algérie accueillera le Cameroun à 20h30 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, alors que la Zambie reçoit le Nigeria à 14h30 à Ndola. Le premier du groupe à l'issue de la campagne des éliminatoires se qualifiera pour la Coupe du Monde 2018 en Russie.

### Rallye d'Algérie/Challenge Sahari International Le circuit de cette année plus court

Sept étapes (2 sur goudron et 5 sur sable) sont inscrites au programme de la 2<sup>e</sup> édition du Rallye raid d'Algérie «Challenge Sahari International» prévue du 30 octobre au 7 novembre sur une distance d'environ 1500 km, ont indiqué les organisateurs. «Le circuit sur lequel se déroulera la compétition cette année est un peu plus court que celui de l'an dernier. Après étude de ce qui n'a pas marché l'an dernier, nous l'avons modifié et amélioré, d'abord pour le confort des pilotes, mais aussi pour faciliter le travail des mécaniciens et des équipes médicales», a expliqué en conférence de presse l'Italien Daniele Cotto, de l'organisation «ARAK Sport», chargée de diriger l'aspect technique de ce Rallye. La première édition du «Challenge Sahari International», disputée en 2015, a été un fiasco, tant les lacunes étaient nombreuses, mais les organisateurs ont affirmé «avoir tiré de bons enseignements» de leurs erreurs passées, en promettant «une meilleure organisation» cette année. Cotto, qui cumule une quarantaine d'années d'expérience dans le domaine, a précisé qu'il se présentera avec «une équipe de 45 personnes» comportant «des membres tout aussi expérimentés les uns que les autres» pour assurer la meilleure organisation possible. «L'Algérie dispose déjà du plus gros des

moyens nécessaires au bon déroulement de ce Rallye, surtout avec l'implication des pouvoirs publics. La seule chose qui lui manque, c'est peut-être la présence de personnes habituées à faire ce genre de travail, pour apporter leur savoir-faire et nous sommes là pour ça», a poursuivi l'Italien. Cotto a tenu à préciser que «l'organisation d'un Rallye représente toujours un sérieux défi, même pour des personnes expérimentées». L'Italien a cité comme exemple «Le Rallye des Pharaons» qu'il a commencé à organiser en 1998, en Egypte et dont «les trois premières éditions ont été des tragédies». «Après l'échec de la première édition, on pensait avoir tiré suffisamment de leçons pour faire mieux lors de la 2<sup>e</sup>, mais cela n'a pas été le cas. Non seulement celle-ci a été un échec, mais la 3<sup>e</sup> aussi a été loin d'être parfaite. C'est vous dire combien il est difficile de bien faire les choses dans un sport qui comporte beaucoup d'imprévus», a-t-il encore expliqué. Outre l'amélioration de son circuit pour une meilleure prestation, cette 2<sup>e</sup> édition du «Challenge Sahari International» comporte d'autres nouveautés, notamment son inscription dans le calendrier officiel de la Fédération internationale. Il devrait ainsi avoir également plus de motos que de voitures cette année. C'est du moins ce qu'a espéré Cotto.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

## 4<sup>e</sup> opération de relogement dans la wilaya d'Alger 3 000 familles relogées à partir d'hier

LA 4<sup>e</sup> et dernière étape de la 21<sup>e</sup> opération de relogement des habitants des bidonvilles et des habitations précaires dans la wilaya d'Alger a débuté hier, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya d'Alger. Cette opération concerne 3 000 familles et commencera à partir du bidonville d'El Hafra dans la commune de Oued Smar où 700 familles seront installées dans de nouveaux logements.

La quatrième et dernière phase de la 21<sup>e</sup> opération de relogement touchera 6 circonscriptions administratives et 8 communes à savoir Oued Smar, Bordj el Kiffan, Bordj el Bahri, Bologhine, Bab Ezzouar, Chéraga, Ben Aknoun et Mohamed Belouizdad, a précisé la même source dans une déclaration à l'APS.

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh avait affirmé lors d'une visite d'inspection de sites abritant les nouveaux logements que cette phase allait consacrer l'éradication définitive des grands bidonvilles implantés sur le territoire de la wilaya d'Alger à Oued Smar (El Hafra), Bordj el Kiffan et Bordj el Bahri.

Il a annoncé qu'une 22<sup>e</sup> opération de relogement interviendra prochainement soulignant qu'à l'issue de l'éradication des bidonvilles, les familles occupant des logements exigus, les haouchs et les gourbis seront prises en charge.

M. Zoukh a affirmé en outre que le nombre global des familles recasées depuis le début de l'opération de relogement en juin 2014 atteindra à l'issue de la quatrième étape de la 21<sup>e</sup> opération de relogement en septembre 2016 près de 46 000 familles.

Les statistiques établies en 2007 montrent que 72 000 familles ont besoin de logements décentes dans la wilaya d'Alger alors que 84 000 unités ont été réalisées dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a-t-il rappelé.

La 21<sup>e</sup> opération de relogement a concerné 7 000 familles. La première et la deuxième étapes ont touché 3 000 familles, la 3<sup>e</sup> en a concerné 1 600, rappelle-t-on.

Dalil G.

## Tizi Ouzou

### Une centaine d'affaires traitées par la gendarmerie en septembre

QUELQUE 100 affaires ont été traitées durant le mois de septembre écoulé par les unités de la Gendarmerie nationale dans la wilaya de Tizi Ouzou, selon un bilan fourni, hier, par la cellule de communication du même corps de sécurité. Le traitement de ces affaires a permis aux gendarmes d'interpeller 25 personnes. Parmi ces affaires élucidées par les éléments de la Gendarmerie nationale durant le mois écoulé, figurent celle ayant permis la saisie de 04

kg de kif traité mettant en cause 3 individus, 8 affaires de vente illicite de boissons alcoolisées avec saisie de 3 805 bouteilles d'alcool de différentes marques et quatre affaires d'atteintes aux mœurs mettant en cause trois personnes. Par ailleurs, le même bilan fait état de 36 accidents de la route enregistrés durant le mois de septembre à Tizi Ouzou causant le décès de 8 personnes et des blessures à 79 autres. **Hamid M.**

## Assurance

### La Cnas lance le e-paiement

LA CAISSE nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) a lancé le paiement électronique (e-paiement), qui permettra aux employeurs de régler les cotisations de sécurité sociale «instantanément et en toute sécurité».

«Ce service offre trois modes de paiement, à savoir via la carte interbancaire (paiement électronique), le paiement par le service bancaire électronique, et le système de retenue à travers l'échange de données informatiques», a indiqué mercredi un communiqué de la Cnas.

La Cnas offre également la possibilité de paiement à travers la mise en place des terminaux de paiement électronique au

sein de ses services, permettant le paiement direct par carte interbancaire.

La Cnas vise à travers ce nouveau service électronique à «adopter les nouvelles technologies de l'information dans toutes les opérations avec les différents opérateurs, ce qui reflète clairement sa volonté à se mettre au diapason des grandes mutations que connaît le pays», ajoute la même source. La Cnas a participé à la cérémonie du lancement officiel du service de paiement électronique qui a eu lieu mardi à Alger. L'opération a été lancée par certaines banques au profit des institutions et des entreprises.

K. L.

## L'Arabie Saoudite abandonne la calendrier Hégirien



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Port d'Oran

### Refoulement de 22 tonnes de petits pois congelés

■ Pas moins de 22 tonnes de petits pois congelés en provenance d'Espagne ont été refoulés fin septembre au port d'Oran.

Par Slim O.

Ces 22 tonnes de petits pois congelés d'une valeur estimée à 2,1 millions DA ont été refusées d'admission au port d'Oran par les services de contrôle aux frontières, pour une infraction liée au double étiquetage, a indiqué le directeur régio-

nal du commerce d'Oran par intérim, Fouad Helaïli. Un important lot de pièces de rechange pour motocycles de 8 tonnes en provenance de Chine, avait été refoulé durant le mois d'août dernier au niveau du port d'Oran par les services de contrôle, a ajouté la même source. Ce lot de pièces de rechange d'une valeur de l'ordre de 3,8 millions DA a

été refusé d'admission pour défaut d'autorisation préalable à l'importation, a-t-on souligné de même source. La direction du commerce d'Oran regroupe les wilayas d'Oran, de Mostaganem, d'Aïn-Témouchent, de Sidi Bel-Abbès et de Tlemcen.

Les opérateurs économiques se conforment de plus en plus à la réglementation en vigueur en matière d'étiquetage, selon le responsable qui constate une baisse importante du nombre de refus de marchandises aux niveaux des ports d'Oran, du port sec d'Oran et des ports de Mostaganem et de Ghazaouet.

S. O./APS

## 6<sup>e</sup> Festival du film arabe de Malmö (Suède)

### Lotfi Bouchouchi sacré «Meilleur réalisateur»

LE RÉALISATEUR algérien Lotfi Bouchouchi a remporté pour son film «Le Puits» le Prix du «Meilleur réalisateur» au 6<sup>e</sup> Festival du film arabe de Malmö (Maff) en Suède qui se tient depuis le 30 septembre, a-t-on appris auprès des organisateurs de la manifestation.

Lotfi Bouchouchi qui concourait avec huit autres réalisateurs dans la catégorie long métrage a reçu son prix mercredi soir lors de la cérémonie de clôture du Maff, selon la page Facebook du Festival.

Produit en 2015 «Le Puits» (90mn) raconte l'histoire d'un village du sud algérien dont la population, les femmes et les enfants, notamment se retrouvent contraints de choisir leur mort, car assiégés depuis plusieurs jours par des soldats de l'armée coloniale, les privant de s'approvisionner en eau potable.

Plusieurs fois primé, le film avait déjà raflé le Grand prix (meilleur long métrage) du 9<sup>e</sup> Festival international du film de Mascate (Sultanat d'Oman) en plus de quatre prix lors du 31<sup>e</sup>

Festival du cinéma méditerranéen d'Alexandrie (Egypte), dont le grand prix du meilleur film arabe. Il avait également remporté le Grand prix du 5<sup>e</sup> Festival maghrébin du film d'Oujda (Maroc) et dernièrement le prix du meilleur film étranger des 89<sup>e</sup> Oscars du cinéma, prévus le 27 février 2017 en Californie (Etats-Unis d'Amérique).

Le prix du meilleur film de cette 6<sup>e</sup> édition du Maff a été quant à lui remporté par «Goin To Heaven» du cinéaste émirati Sayer Al Jannah.

Fondé en 2011, le Festival du film arabe de Malmö (MAFF), considéré comme la plus influente rencontre cinématographique en Europe, se fixe pour objectif d'établir des passerelles d'échanges culturels entre le nord et le sud, à travers la promotion de jeunes cinéastes arabes.

### Aéroport Houari-Boumediene Arrestation d'une Malienne en possession de plus de 74 000 euros

LES SERVICES des Douanes au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediene ont arrêté lundi une passagère de nationalité malienne en possession d'une somme d'argent non déclarée estimée à 74 650 euros, a indiqué la Direction générale des Douanes dans un communiqué. La passagère malienne résidant dans la ville d'Oran «se dirigeait vers Istanbul (Turquie) à bord d'un avion de la compagnie «Turkish Airlines» (Vol n° TK 656), en possession d'une somme d'argent en devise non déclarée, estimée à 74 650 euros, soit 9 114 018,00 DA», a indiqué la même source.

O. N.